

## RAPPORT SUR LES MARCHÉS MONDIAUX

# Prix du coton et durabilité

Vivek Voora, Steffany Bermudez, Johanna Joy Farrell, Cristina Larrea, et Erika Luna  
Janvier 2023

## Vue d'ensemble du marché

Cependant le fait que la pandémie de COVID-19 ait entraîné une réduction de la production de coton, l'offre et la demande dans ce secteur devraient rester relativement équilibrées.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le coton est devenu la fibre la plus utilisée dans l'industrie textile : il a joué un rôle important dans la Révolution industrielle, à peu près jusqu'en 2002, année où le polyester l'a remplacé (Brain, non daté; Common Objective, 2021a; Riello, 2022). À ce jour, le coton reste la fibre naturelle la plus consommée, comptant pour près d'un quart de l'ensemble des fibres traitées dans le secteur mondial du textile (Common Objective, 2021b). La plante de coton, à l'origine, est une plante vivace présente à l'état sauvage dans la nature. Toutefois, elle est maintenant cultivée, et c'est une plante annuelle pouvant atteindre

entre un et deux mètres de hauteur : elle produit des fleurs ou des boules porteuses de fibres et de graines qui peuvent être récoltées manuellement ou à l'aide d'une machine. La fibre de coton récoltée à la main est généralement de meilleure qualité, car elle contient moins de déchets, tandis que celle récoltée à la machine contient souvent des débris organiques tels que des restes de feuilles. La graine de coton est ensuite égrenée pour séparer la fibre, destinée à servir de matière première au secteur textile, et les graines, qui sont broyées pour en extraire l'huile de coton destinée à la consommation humaine et la farine donnée au bétail. La matière fibreuse du coton est utilisée dans les produits non tissés, par exemple les cotons-tiges ou des produits d'hygiène féminine et produits pour bébés, ou bien elle est filée en pelotes ou en bobines pouvant être tricotées ou tissées. La fibre est également utilisée en couture car elle sert à la production de toute une gamme de textiles communément appréciés.

Lien pour accéder à la publication en anglais :

<https://www.iisd.org/system/files/2023-01/2023-global-market-report-cotton.pdf>

## MOYENS DE SUBSISTANCE

La culture du coton fournit des moyens de subsistance directs à environ 100 millions de foyers dans 75 pays, pratiquement tous des pays à faible revenu.

Si de nombreuses variétés de coton sont cultivées dans le monde, la plus commune, présente environ à 90 %, est le *Gossypium hirsutum* (ou coton mexicain), qui produit des fibres courtes pouvant servir à diverses applications. Le *Gossypium barbadense* (ou coton Pima), qui représente 8 % de l'ensemble des cultures cotonnières, est originaire d'Amérique du Sud et produit des fibres particulièrement longues, utilisées principalement pour la production de tissus fins (Barnhardt Purified Cotton, 2019). Le *Gossypium arboreum* (ou cotonnier en arbre), originaire de l'Inde et du Pakistan, et le *Gossypium herbaceum* (ou coton herbacé), originaire d'Afrique australe et de la péninsule arabique, représentent moins de 2 % de la production mondiale et sont utilisés dans divers produits, notamment la gaze médicale (Barnhardt Purified Cotton, 2019).

Les variétés de coton peuvent être classées en deux catégories, celles génétiquement modifiées (GM) et celles non génétiquement modifiées. Les variétés génétiquement modifiées sont les plus plantées et ont fini par s'imposer dans les pays grands producteurs de différentes variétés, notamment l'Inde, la Chine, le Pakistan et les États-Unis (Réseau canadien d'action sur les biotechnologies, 2022). Et en raison de l'importance économique du secteur, de nombreuses variétés continuent d'être développées dans le monde entier. Par exemple, l'Australie

en a développé plus de 100 pour soutenir son industrie cotonnière qui représente 2,5 milliards de dollars US. Le Bangladesh a récemment créé des variétés adaptées aux conditions locales, et ce en un temps record, en s'appuyant sur la technologie nucléaire pour approvisionner en coton national son industrie de prêt-à-porter, qui représente entre 25 et 30 milliards de dollars US en revenus d'exportation (CSIRO, 2021 ; Daya, 2021 ; Houssain, 2021).

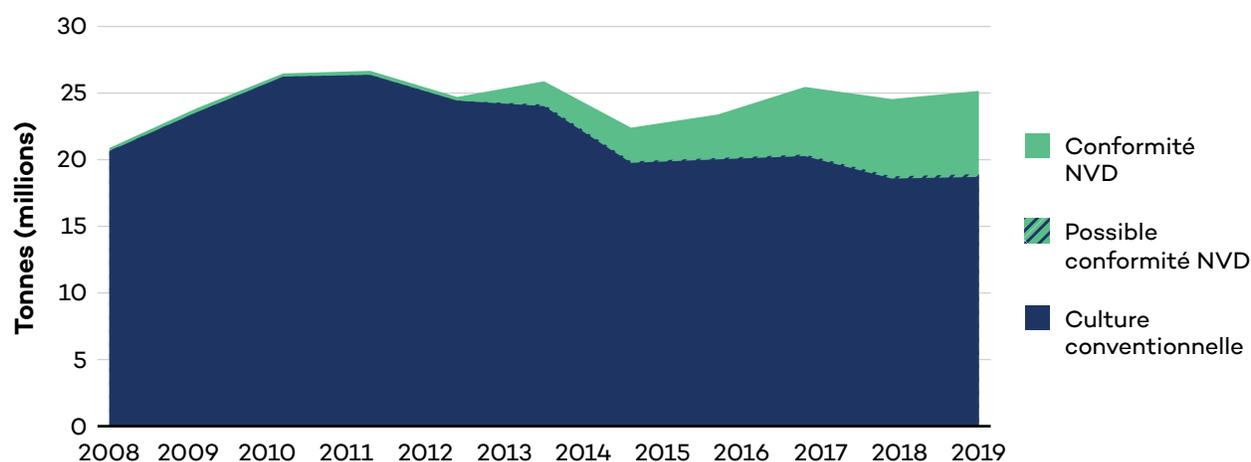
Le coton est devenu une matière très présente dans notre vie quotidienne : des vêtements que nous portons aux produits médicaux, les fibres de coton se trouvent partout. Le secteur du coton est une industrie de plusieurs milliards de dollars américains qui continue de jouer un rôle clé dans l'industrie textile. Selon les informations disponibles, la transformation des produits issus du coton brut (coton-graine, fibres de coton et linters de coton) représenterait une valeur, dans le marché de détail mondial, de plus de 18 milliards de dollars US en 2021, devant dépasser les 22 milliards d'ici 2027 à un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 3,58 %. Les produits de coton brut sont incontournables pour le secteur mondial du textile, dont la valeur était estimée à près de 1 000 milliards de dollars US en 2021 ; leur TCAC devrait être de 4 % entre 2022 et 2030 (Grand View Research, 2022 ; Research and Markets, 2022). La culture du coton, désignée comme la « culture non alimentaire rentable la plus répandue au monde » (Fonds mondial pour la nature, WWF, 2022), fournit des moyens de subsistance directs à 100 millions de foyers dans 75 pays, dont 90 % sont des pays à faible revenu (Fairtrade Foundation, 2022 ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

[FAO], 2015). Quelque 350 millions de personnes supplémentaires soutiennent la culture du coton et la transformation de base en fournissant la main-d’œuvre, le transport, et en aidant à l’égrenage, à la mise en balle et au stockage (Fairtrade Foundation, 2022). Comme précédemment indiqué, cette culture est essentielle au secteur global du textile, qui emploie environ 25 millions de personnes, car la moitié des textiles sont faits à base de coton (Menke, 2017 ; WWF, 2022).

Selon la FAO (2019), la production de fibres de coton est passée d’environ 22,5 millions de tonnes (Mt) en 2008 à 25,2 Mt en 2019, sur 34,5 millions d’hectares cultivés. Mais le niveau de production a ralenti au cours de la dernière décennie, car le TCAC, qui était de 1,04 % entre 2008 et 2019, s’est contracté et est devenu négatif (- 0,56 % entre 2014 et

2019). Bien qu’une proportion importante de la production mondiale de coton soit utilisée pour soutenir les secteurs textiles nationaux, plus d’un tiers de cette production a été exportée au cours des cinq dernières années (environ 37 % en 2020), ce qui procure une source importante de recettes en devises aux pays exportateurs (Johnson et al., 2022). Depuis 2016, les États-Unis, l’Inde et le Brésil sont les plus grands pays producteurs et exportateurs, avec environ 3,8 Mt, 1 Mt et 2,1 Mt, respectivement en 2020, tandis que la Chine, le Vietnam et le Bangladesh sont les principaux importateurs, leurs importations se chiffrant à environ 2,2 Mt, 1,4 Mt et 1,2 Mt respectivement la même année (FAO, 2019). L’offre et la demande mondiales de coton ont fluctué au cours des cinq dernières années, tout en restant

**Figure 1.** Production mondiale de coton entre 2008 et 2019 : le coton qui satisfait aux normes volontaires de durabilité (NVD) a représenté 25 à 26 % de la production totale



Note : Les volumes de production issus des méthodes de culture conventionnelles ne satisfont pas aux NVD ; les volumes de production issus de méthodes de culture conformes aux NVD se réfèrent au coton produit dans le respect d’au moins un NVD ; et les volumes de production possiblement conformes aux NVD ne peuvent pas être définis avec certitude dans l’une ou l’autre catégorie, selon les données actuellement disponibles.

Source : FAO, 2019 ; Meier et al., 2021.

néanmoins relativement homogènes (Johnson et al., 2022). Le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) prévoit pourtant que, même s'il est estimé que la production mondiale de coton augmentera de 3,2 % en 2022-2023, la demande restera supérieure à l'offre au cours de cette période à mesure que l'économie mondiale se réactive après la pandémie, ce qui conduira à une diminution des stocks d'environ 0,5 Mt (Johnson et al., 2022). Pour les années à venir, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la FAO (2021) prévoient que le marché sera relativement équilibré jusqu'en 2030, en dépit des effets de la guerre entre la Russie et l'Ukraine dont l'issue est encore incertaine, et du risque de récession mondiale en 2023 (Groupe de la Banque mondiale, 2022).

La pandémie de COVID-19 n'a pas épargné le secteur mondial du coton car, pendant les crises, les consommateurs en général freinent leurs dépenses de produits non essentiels, comme les vêtements, ou y renoncent (Bender, 2020). À titre d'illustration, les importations de vêtements aux États-Unis et dans l'Union européenne (UE) ont diminué respectivement de 2,7 et 4 milliards de dollars US en avril 2020, par rapport à avril 2019 (Muhammad et al., 2021). Et si les perturbations dans la production mondiale de coton ont été relativement minimes, les pays producteurs ont ressenti les effets de la pandémie différemment et à des moments distincts (Grain Central, 2020). Les problèmes au niveau du transport maritime ont fait que, souvent, les commandes de coton ont dû être retardées, ce qui a entraîné une chute de 30 % des prix à terme du coton entre février et début avril 2020, et une accumulation des stocks en prévision

d'un rebond des prix (Bender, 2020). Par exemple, les recettes d'exportation ont chuté en moyenne de 34 % dans les pays les moins avancés suivants : Bénin, Burkina Faso, Malawi, Mali, Tchad, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Togo et Zambie. En conséquence, certains agriculteurs de ces pays ont réduit la superficie totale de leurs plantations de coton (Sous-comité du coton, 2021). Le Mali a ainsi vu sa superficie totale passer de 365 450 ha en juin 2019 à 26 632 ha en juin 2020 (Kone et al., 2020). Dans l'ensemble, selon la FAO, la superficie totale des terres plantées de coton a diminué de 3 % entre 2019 et 2021. Les effets de la pandémie sur le secteur du coton devraient persister pendant au moins deux ans encore, le temps que les prix du coton se rétablissent et que les agriculteurs s'adaptent à certaines difficultés telles que l'accès rapide aux intrants agricoles (Sous-comité du coton, 2021). Au cours des prochaines années, la pandémie de COVID-19 pourrait également amener l'industrie textile à diversifier ses sites de fabrication afin de réduire la dépendance à l'égard de l'Asie et de réduire les coûts de logistique et de transport. Cette évolution pourrait favoriser les pays de l'Afrique de l'Ouest qui sont plus proches des centres de consommation en Europe et en Amérique du Nord, et qui peuvent produire du coton de qualité supérieure, de manière plus durable (Wright, 2022).

## Le changement climatique peut avoir des conséquences dramatiques sur les zones où pousse le coton, obligeant les agriculteurs à s'adapter rapidement.

Les changements climatiques affectent inmanquablement la production mondiale de coton, car le cotonnier a besoin de températures et de niveaux d'humidité précis pour produire des fibres en quantité et qualité suffisantes (Hughes, 2021). Si d'un côté la productivité du coton s'améliore avec l'augmentation des niveaux de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) – car la plante le capte, favorisant la photosynthèse et sa croissance –, de l'autre la hausse prévue des températures et les phénomènes météorologiques extrêmes, de plus en plus fréquents, pourraient affecter la production mondiale (Hughes, 2021). Citons, au nombre de ces conditions météorologiques extrêmes, le stress thermique, les sécheresses prolongées, les pluies diluviennes et les inondations, qui peuvent entraîner des glissements de terrain, des incendies de forêt, des vents violents et des tempêtes, aléas donc susceptibles de nuire à la croissance et à la productivité des plants de coton (Cunneen & Owain, 2021). Dans le cadre d'un scénario plus extrême mais inchangé (Voie de concentration représentative 8.5 – augmentation de la température moyenne mondiale de 2,0 °C d'ici 2045 et jusqu'en 2065), au moins un des dangers climatiques énumérés ci-dessus affectera de façon drastique la moitié des zones de culture du coton entre aujourd'hui et 2040 (Cunneen & Owain, 2021). Par ailleurs, Jans et al. (2020) signalent que l'amélioration des rendements en coton en

raison de l'accroissement des concentrations atmosphériques de CO<sub>2</sub> pourrait compenser les pertes liées au climat. Ces auteurs soutiennent en même temps que les effets du changement climatique sur le coton irrigué seront probablement minimes et que le coton pluvial sera plus vulnérable (Jans et al., 2020). Néanmoins, ils mettent en garde sur le fait que les résultats de leur modélisation sont optimistes, car les effets de la concentration de CO<sub>2</sub> sur le rendement du coton et les effets du stress thermique sur la production cotonnière sont entourés d'incertitudes qu'il ne faut pas négliger (Jans et al., 2020).

Les producteurs de coton devront dès lors s'adapter à des conditions de croissance plus difficilement prévisibles et à des phénomènes climatiques plus extrêmes. Mais des mesures peuvent être adoptées pour améliorer la résilience de la culture du coton, notamment la diversification de la production, l'adoption de pratiques de conservation des sols et de l'eau, la réduction de la dépendance aux intrants agricoles synthétiques et l'utilisation de variétés améliorées. Le coton peut être cultivé en association avec des cultures vivrières comme le maïs, le sorgho et le millet, option qui peut permettre aux agriculteurs de générer d'autres sources de revenus et le moyen de garantir la sécurité alimentaire de leur famille. Il peut également être cultivé en combinaison avec des cultures de couverture fixant l'azote, comme les lentilles et les haricots, qui peuvent renforcer l'humidité et la fertilité du sol et prévenir l'érosion. Une part importante des terres destinées au coton est irriguée à l'aide de systèmes inefficaces, et il est donc possible d'améliorer la conservation de l'eau dans de nombreuses régions productrices. La réduction des intrants synthétiques coûteux

## VALEUR DU MARCHÉ

Plus de 2,5 millions d'agriculteurs ont produit entre 6,24 Mt et 6,46 Mt de coton conforme aux NVD, représentant une valeur à la sortie de l'exploitation oscillant entre 3 et 5 milliards de dollars US.

## TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC)

La production conventionnelle a diminué à un TCAC de - 0,98 % entre 2008 et 2019 et de - 4,88 % entre 2014 et 2019; et la production conforme aux NVD a augmenté à un TCAC autour de 39-40 % entre 2008 et 2019, ralentissant toutefois à un rythme de 28 à 29 % entre 2014 et 2019.

peut rendre les exploitations de coton moins dépendantes et plus rentables. Elles sont grandes consommatrices de pesticides : or, les engrais synthétiques dans ce type de culture sont responsables d'une bonne partie des émissions de gaz à effet de serre (GES) (Kone et al., 2020). Compte tenu de l'importance économique du coton, de nombreuses variétés qui s'adaptent aux conditions culturelles locales et offrent des propriétés de tolérance aux températures et de résistance aux ravageurs ont été créées. La culture de variétés résistantes face aux circonstances climatiques offre en même temps aux agriculteurs la possibilité de s'adapter eux-mêmes à l'évolution du climat. Pour ce faire, il est essentiel que les agriculteurs des pays les moins avancés aient accès à ces variétés et bénéficient du soutien et de la formation nécessaires pour les tester et les adapter à leurs conditions et pratiques agricoles, si nécessaire (Mandumbu et al., 2021). Il est clair que les producteurs de coton devront

devenir plus ingénieux et diversifier leurs pratiques, en variant les modes de culture et les activités de subsistance pour faire face aux dérèglements climatiques qui affecteront divers maillons de la chaîne de valeur mondiale du coton de manière imprévisible (Cunneen & Owain, 2021).

Malgré sa vulnérabilité aux effets du changement climatique, la culture du coton offre aussi un potentiel en termes d'atténuation : elle permet en effet de séquestrer le carbone dans la biomasse végétale et les fibres – le cotonnier captant 0,5 kg de CO<sub>2</sub> par kilogramme de fibres produites (Hughes, 2021). Le coton cultivé biologiquement a une empreinte carbone particulièrement faible, puisqu'il est sans engrais synthétiques qui, on le sait, libèrent l'oxyde d'azote, source majeure d'émissions de GES. Le coton est plus bénéfique à la lutte contre le changement climatique que la plupart des fibres synthétiques utilisées dans le secteur textile, émettant un tiers de GES de moins par kilogramme de fibres produites. En fait, la part la plus élevée d'émissions de GES associées au cycle de vie d'un tissu en coton est celle associée à l'utilisation des consommateurs (30 % à 60 %), en particulier l'énergie requise pour le laver et le sécher, et ensuite seulement intervient sa fabrication (20 % à 30 %), et finalement la production de coton (5 % à 10 %) (Hughes, 2021). Le coton se biodégrade facilement en 12 semaines, ce qui n'est pas le cas des fibres synthétiques (Hughes, 2021). Le coton est une fibre qui renforce clairement le potentiel du secteur du textile à contribuer à l'atténuation du changement climatique et à être plus durable.

## Le coton produit en conformité avec les normes volontaires de durabilité (NVD) permet de renforcer la résilience et de lutter contre le changement climatique.

De nombreux efforts sont en cours pour faire évoluer le secteur du coton vers la durabilité et la résilience. L'un de ces efforts, la mise en œuvre des normes volontaires de durabilité (NVD), a été engagé dans ce secteur il y a plus de 20 ans. Les pratiques de culture conformes aux NVD permettent de renforcer la résilience climatique de plusieurs manières. Par exemple, Better Cotton exige des cultivateurs qu'ils mettent en œuvre des activités spécifiques d'adaptation au climat ainsi que des mesures de gestion efficace de l'eau dans les zones où cette ressource est rare. La norme Organic (biologique) vise à éviter l'utilisation de pesticides synthétiques, tandis que les programmes Better Cotton et Cotton made in Africa (CmiA) exigent des agriculteurs qu'ils adoptent des pratiques de gestion intégrée des parasites, pour réduire leur utilisation. Une moindre utilisation de pesticides synthétiques aidera à maintenir la santé du sol et à prévenir le déversement de substances pesticides toxiques dans les cours d'eau. En outre, ces trois normes appuient la mise en œuvre d'autres mesures de conservation des sols et de l'eau, notamment l'utilisation des matières organiques, le paillage, la collecte et le recyclage de l'eau et une utilisation plus efficace des systèmes d'irrigation. Toutes ces mesures peuvent aider au maintien de sols fertiles qui retiennent l'humidité tout en protégeant les sources d'eau, ce qui peut aider la plante à faire face aux méfaits de la sécheresse (Voor

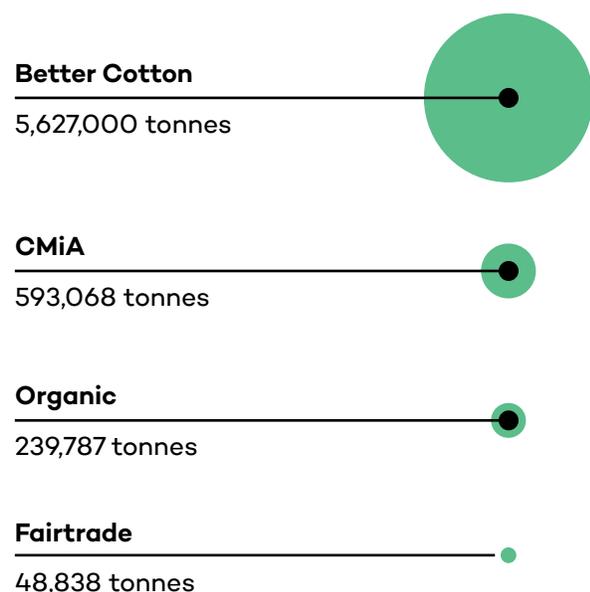
et al., 2022). La mise en œuvre des NVD permet aux agriculteurs qui les suivent de se différencier de ceux qui offrent du coton cultivé de manière conventionnelle sur le marché (Voor et al., 2020). En échange de l'adoption de pratiques agricoles plus durables, les agriculteurs peuvent labelliser leur produit comme conforme aux NVD ou cultivé conformément à ces normes.

En 2019, quelque 2,5 millions d'agriculteurs ont produit au total entre 6,24 Mt et 6,46 Mt de coton fibre conforme NVD, d'une valeur à la plantation autour de 3 à 5 milliards USD, soit une hausse de 0,44 Mt à 0,49 Mt par rapport à l'année précédente (Meier et al., 2021). Les NVD les plus reconnues dans le secteur du coton, classées par volumes de production de 2019, sont Better Cotton (5,63 Mt), CmiA (0,59 Mt), Organic (0,24 Mt) et Fairtrade (moins de 0,05 Mt). Avec une croissance exprimée en TCAC de 39 % à 40 % sur la période 2008 - 2019, le coton conforme NVD représente maintenant 25 à 26 % de la production mondiale totale. Toutefois, en dépit de cette croissance impressionnante, certains signes laissent entrevoir que l'offre de coton conforme NVD pourrait ralentir, car son taux de croissance annuel a chuté d'à peu près 28 à 29 % entre 2014 et 2019, limitant ainsi la disponibilité de coton cultivé de manière plus durable (Meier et al., 2021). Quoique les NVD aient déjà gagné du terrain dans les plus grands pays producteurs de coton, leur expansion pourrait être ralentie au fur et à mesure que les pays à faible production s'efforcent de les adopter.

Malgré la disponibilité de coton conforme aux NVD, il est parfois vendu comme s'il s'agissait d'un coton produit de façon traditionnelle, ce qui est un autre défi pouvant entraver sa viabilité à long terme : en

## Volumes de coton conformes aux NVD

**Figure 2.** Volumes de production de coton conforme aux NVD



Source : Meier et al., 2021.

effet, certaines entreprises s’approvisionnent en coton conforme NVD, mais à des prix « conventionnels », donc inférieurs, et ce pour profiter de leur potentiel d’atténuation des risques. Les producteurs de coton certifié bio indiquent par exemple qu’ils doivent vendre une partie de leur production comme s’il s’agissait de coton cultivé de façon conventionnelle – seulement la moitié environ du coton issu du commerce équitable (Fairtrade) a été vendue comme telle en 2016, et un peu plus de 20 % du coton produit selon les normes Better Cotton et CmiA a été acheté sous ce label en 2018 (Classement du coton durable, *Sustainable Cotton Ranking*, n.d.– a). Les études montrent que seulement 25 % du coton produit de façon plus durable a été acheté comme tel en 2018 (Classement du coton durable, *Sustainable*

*Cotton Ranking*, n.d.– a). Les producteurs de coton qui ne peuvent pas vendre leur produit comme conforme NVD ne reçoivent pas de primes et, par conséquent, ont du mal à s’acquitter des frais d’obtention de ce label. Les perturbations dans la chaîne d’approvisionnement liées à la pandémie ont aggravé cette problématique et affecté la viabilité économique des cultivateurs de coton conforme NVD, car certains peinent à vendre leur produit (Organisation mondiale du commerce, 2021).

Selon notre analyse, en 2019, environ 92 % du coton conforme NVD provenait d’Asie – Inde, Chine et Turquie –, l’Inde arrivant en tête avec une production de 349 786 tonnes ; l’Afrique vient ensuite, qui représente environ 4 % de la production totale conforme NVD (Tanzanie, Ouganda et Bénin). Notre étude montre aussi que l’Inde, la Chine, les États-Unis, l’Ouzbékistan et le Brésil offrent des NVD qui présentent le plus de potentiel d’expansion, compte tenu de la taille de leur production cotonnière de type conventionnel.

Parmi les pays producteurs de coton les moins avancés, le Burkina Faso, le Mali, le Soudan, le Tchad, et l’Éthiopie semblent capables, au travers des NVD, de favoriser le développement durable, car celles-ci exigent des producteurs qu’ils adoptent des pratiques de culture plus durables, eu égard à leur part dans la production mondiale de coton, l’application encore limitée de NVD et leur place dans l’Indice de développement humain. De façon tout aussi importante, la culture du coton conformément aux NVD peut avoir une incidence sur le rendement. En 2019, le rendement de ce type de culture était plus élevé que celui du coton cultivé de manière conventionnel dans 11 pays, mais inférieur dans 17 pays. Néanmoins, le rendement

du coton conforme NVD a tendance à être plus élevé dans les grands pays producteurs comme l'Inde, les États-Unis, le Brésil, le Pakistan et la Turquie. La Chine et l'Australie font exception, car en 2019 les rendements de coton conforme NVD dans ces pays ont été inférieurs aux rendements de coton cultivé de manière traditionnelle (FAO, 2019; Meier et al., 2021).

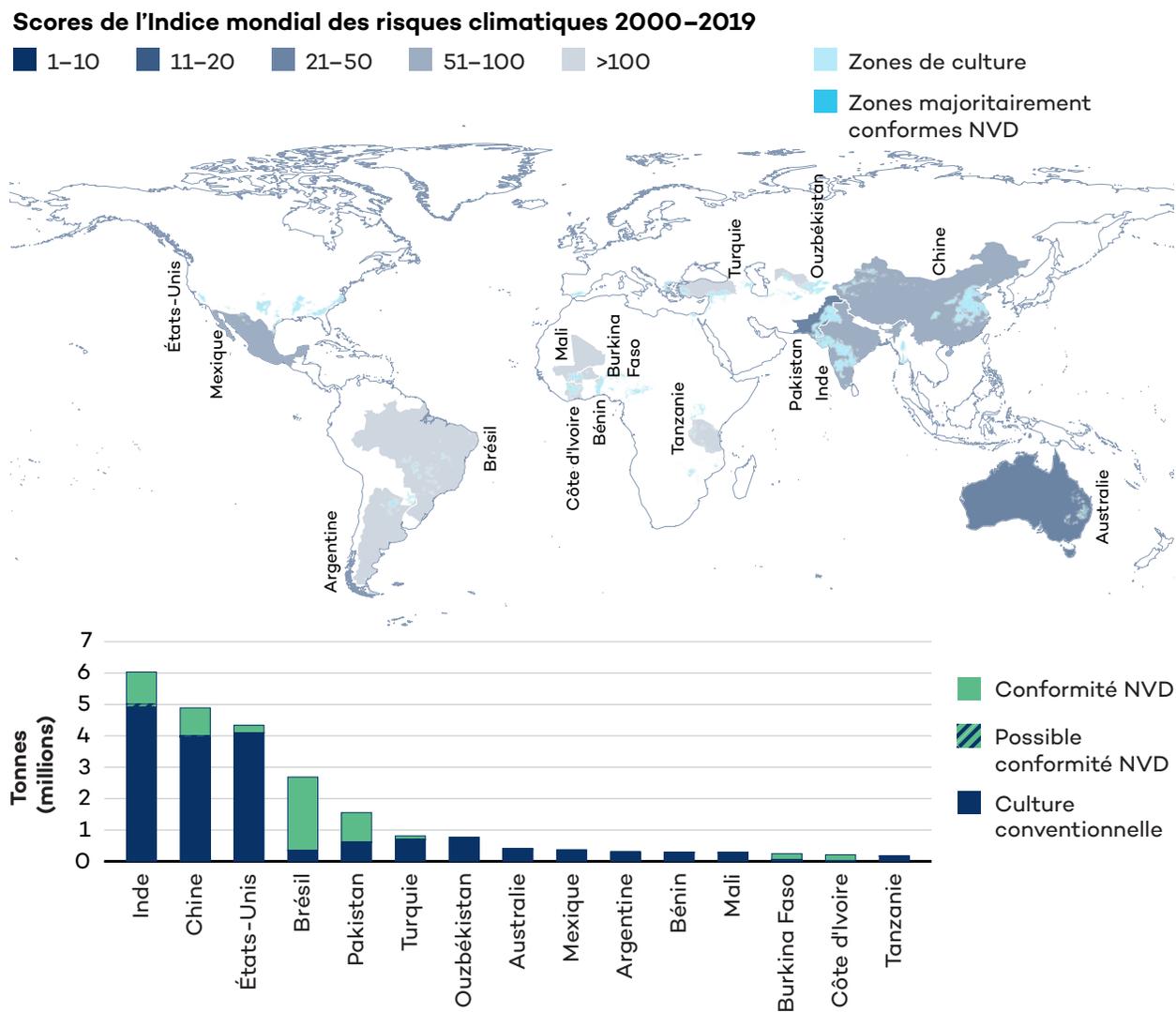
### La demande de coton plus durable pourrait continuer à augmenter, grâce à l'engagement de certaines grandes marques et la prise de conscience accrue des jeunes.

La consommation de coton conforme NVD reste concentrée en Europe et en Amérique du Nord, sous l'effet des réglementations, des préférences des consommateurs et des engagements pris par les entreprises en faveur de la durabilité. Les règles relatives au devoir de diligence qui sont attendues au niveau européen obligeront les entreprises à s'approvisionner en matières plus durables et à atténuer davantage les risques environnementaux et sociaux liés à leurs activités et opérations. Par exemple, la directive européenne relative à la déclaration d'informations par les entreprises en matière de durabilité (CSRD en anglais) est particulièrement pertinente pour le secteur du coton. Cette directive, qui a été récemment adoptée par le Parlement européen, demande aux entreprises répondant à certains critères de divulguer des informations concernant leurs activités et celles de leurs fournisseurs sur le plan environnemental et social, basées

sur un ensemble de paramètres, touchant notamment à l'eau, à la pollution, au changement climatique, aux conditions de travail, et au respect des droits fondamentaux de l'homme (ENVIZI, 2022). Ces paramètres sont connus sous le nom de Normes de déclaration en matière de durabilité, actuellement en cours d'élaboration. Le secteur du coton a longtemps été associé au manque d'eau en raison de l'utilisation inefficace des ressources hydriques et des systèmes d'irrigation, ainsi qu'à la contamination des sols et de l'eau due au recours excessif aux pesticides, et aux problèmes d'infiltration dans les sols. Des infractions aux droits de l'homme, comme les pratiques de travail forcé et les mauvaises conditions de travail, sont également constatées dans les plantations de coton (Voora et al., 2022). Ainsi, les entreprises opérant dans le secteur du textile, consommateur de coton, pourraient avoir à collecter des données sur ces aspects pour prouver qu'elles opèrent dans le respect des normes de déclaration en matière de durabilité qui seront prochainement adoptées (ENVIZI, 2022).

Les NVD applicables dans le secteur du coton sont censées appuyer les pratiques qui visent justement à répondre à ces préoccupations. Les entreprises de l'UE et leurs fournisseurs peuvent utilement appliquer des NVD pour atténuer les risques sociaux et environnementaux liés à leurs activités et ainsi se conformer aux exigences de déclaration. Néanmoins, il est encore trop tôt pour dire si les NVD peuvent s'avérer être un outil utile pour que les entreprises textiles de coton respectent effectivement ce règlement de l'UE, qui au demeurant pourrait favoriser la demande de coton

**Figure 3.** Régions productrices de coton dans le monde : répartition de la production dans les 15 plus grands pays producteurs en 2019



Note : Les pays ayant un score plus bas dans l'Indice mondial des risques climatiques ont été les plus impactés par les phénomènes climatiques extrêmes au cours de la période de référence. Les données pour les zones majoritairement conformes NVD ne sont pas disponibles pour le secteur du coton dans les sources consultées pour la série 2022.

Source : Eckstein et al., 2021 ; FAO, 2019 ; Meier et al., 2021 ; Voora et al., 2020.

durable en Europe (Commission européenne, 2022). Il se peut également que les critères propres aux NVD aient à être adaptés, pour être alignés sur les normes européennes CRSD et respecter les exigences en matière de type d'assurance de tierce partie et d'audit externe.

Une enquête menée en 2019 a révélé qu'en moyenne 25 % des consommateurs polonais, italiens et espagnols étaient portés à acheter des vêtements fabriqués à partir de matières plus durables, telles que celles certifiées bio (Organic) ou Better Cotton (IPSOS Mori, 2013). Une autre enquête menée aux États-Unis en 2020 a conclu que 66 % des participants étaient conscients des effets néfastes de la culture du coton et du secteur textile, et que 31 % des consommateurs de la génération Z étaient prêts à payer plus cher pour des vêtements respectueux de l'environnement, comparativement à une proportion d'à peine 12 % s'agissant des consommateurs de la génération du baby-boom (BoF & McKinsey & Company, 2020). Et même si la volonté exprimée de payer plus cher ne se traduit pas toujours par des achats réels, des études récentes laissent entendre qu'au sortir de la pandémie de COVID-19, la demande de vêtements faits avec des tissus plus respectueux de l'environnement augmentera tant en Europe qu'aux États-Unis (U.S. Cotton Trust Protocol, 2020).

La prise de conscience croissante de la jeune génération et l'augmentation des revenus disponibles au sein de la classe moyenne dans les économies émergentes (ITC, 2021), en particulier de la région Asie, sont aussi des facteurs de stimulation de la demande de coton conforme NVD. Les jeunes forment maintenant la masse de consommateurs la plus importante, et donc une sensibilisation

de ce segment de la population, conjuguée à leur prédisposition à acheter des vêtements plus écologiques pèsent dans la balance. Fashion Revolution India, une organisation militante indienne ainsi que d'autres, travaillent à améliorer la durabilité du secteur indien de l'habillement en s'efforçant de convaincre les consommateurs de s'éloigner de la « mode rapide » (fast-fashion), aux effets néfastes (Fashion Revolution, n.d.; Singh et Dusanj-Lenz, 2019). Au Brésil, grand pays producteur de coton, des efforts sont déployés pour promouvoir la consommation de vêtements plus durables, notamment la tenue de la Semaine de la mode écologique, créée en 2017, où sont présentés des vêtements plus respectueux de l'environnement, fabriqués en coton bio ou avec des matériaux recyclés ou biodégradables (Salyer, 2019; Simionato, 2022; World Sustainability Organization, 2021).

La Chine, premier pays producteur et consommateur de textiles et d'articles d'habillement, a lancé des campagnes éducatives et a adopté plusieurs textes, notamment la loi sur la production propre en 2002 et la loi sur la promotion de l'économie circulaire en 2009, pour inciter les consommateurs chinois à acheter des vêtements fabriqués de manière plus durable (Kim, 2021). Mais, en dépit de ces efforts, d'importantes préoccupations sur le plan social et environnemental subsistent dans le secteur textile chinois. Par exemple, la plus grande région productrice et exportatrice de coton en Chine, le Xinjiang, a suscité l'attention des médias en 2021 lorsque des cas de travail forcé ont été signalés parmi les agriculteurs ouïghours, apparemment associés à des opérations de la chaîne

d’approvisionnement des grandes marques, et respectueux des NVD (Commission Exécutif-Congrès sur la Chine, États-Unis 2020 ; Glover, 2021 ; Keaten, 2022).

Les consommateurs du monde entier étant de plus en plus sensibilisés à la question de l’impact socioécologique des vêtements qu’ils portent, ils sont davantage attirés par les marques qui utilisent des matériaux soucieux de l’environnement (BoF & McKinsey & Company, 2020). Les marques et les détaillants réagissent à ce changement de comportement en s’approvisionnant en coton plus durable. En ce sens, Better Cotton a déclaré que la consommation de matière première conforme à son programme était passée de 85 000 tonnes en 2013 à 1,7 Mt en 2020 (Better Cotton Initiative, 2021) ; par ailleurs, les grands fabricants de textiles ont indiqué que 11 % du coton utilisé en 2020 était certifié bio (Textile Exchange, 2021). La demande des consommateurs a également poussé les enseignes de vente au détail à développer des lignes de vêtements fabriqués avec du coton recyclé avant consommation (c.-à-d. des chutes ou sous-produits de tissu) ou après consommation (c.-à-d. d’autres vêtements, draps...). Le coton recyclé permet d’économiser jusqu’à 20 000 litres d’eau par kilogramme de coton utilisé, d’éviter que les vêtements ne terminent dans les décharges et de réduire les émissions de carbone (Cottonworks, n.d. ; Edge Fashion Intelligence, n.d.). En outre, les entreprises sont en train de mettre en place des systèmes de cartographie et de traçabilité de leurs

chaînes d’approvisionnement afin d’identifier tous les fournisseurs intermédiaires, de mieux suivre le coton qu’elles achètent depuis son origine et de recueillir des informations sur la durabilité des produits. Cette traçabilité est particulièrement importante pour le coton certifié bio, car les fraudes récentes dans cette filière en Inde ont mis en lumière les difficultés liées au maintien de l’intégrité et de la fiabilité de ce produit, qui normalement permet d’appliquer des prix plus élevés, depuis la plantation jusqu’au commerce de détail (Wicker, 2022).

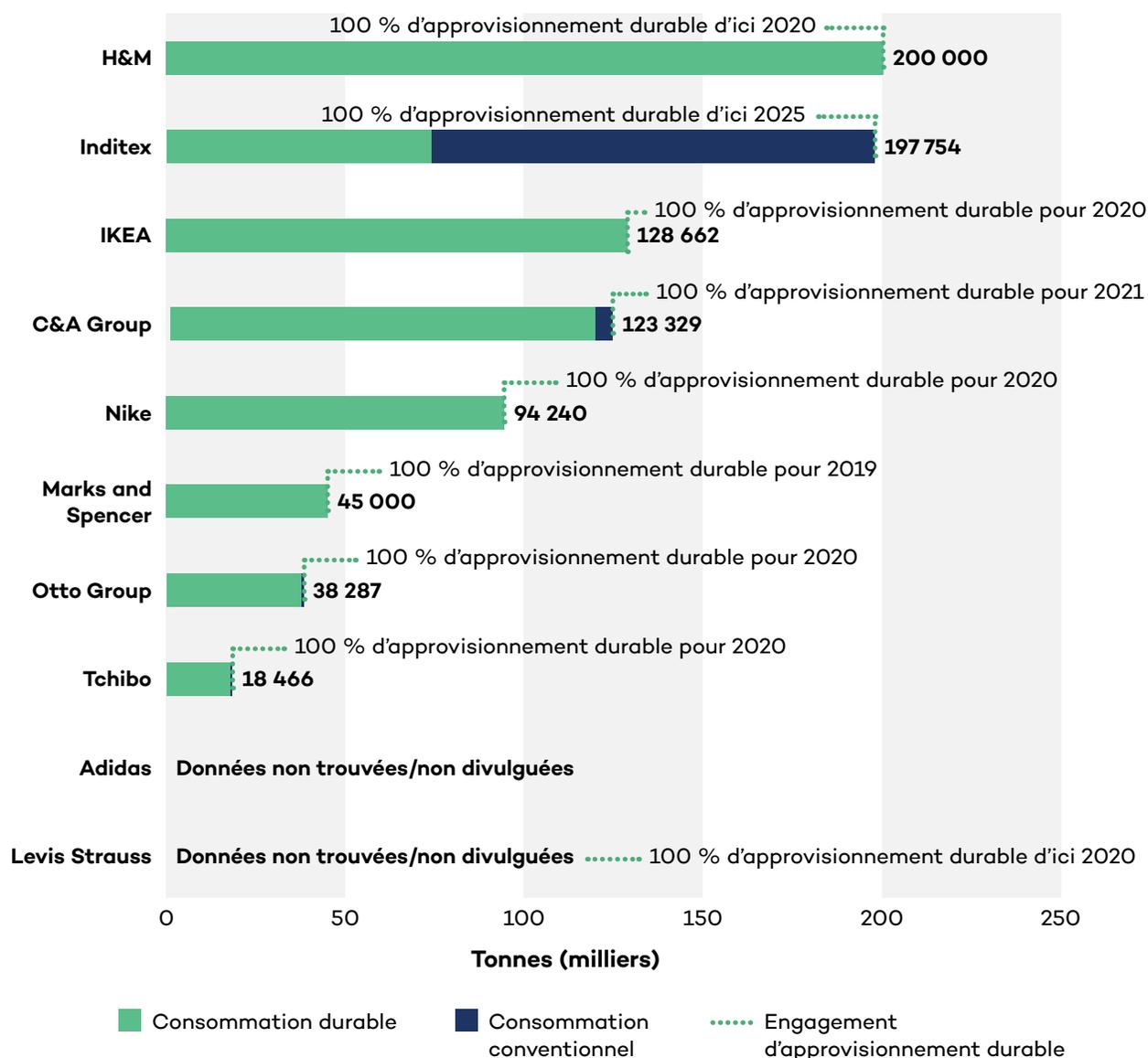
Comme le montre la figure 4, plusieurs des plus grandes marques et entreprises consommatrices de coton ont déclaré avoir utilisé l’équivalent de 0,84 Mt de coton en fibres en 2020, volume à la hausse puisqu’il était de 0,83 Mt en 2017. Sur le volume total de coton en fibres consommé en 2020, ces entreprises ont indiqué que 0,72 Mt, soit 85 %, était d’origine plus durable, soit conforme aux NVD, en transition<sup>1</sup>, ou recyclé ; la hausse est de près de 0,3 Mt par rapport à 2017<sup>2</sup>. Des marques connues de vêtements telles que Nike, Marks & Spencer, IKEA, et H&M ont respecté leurs engagements en matière d’approvisionnement durable en 2020 ; et d’autres, notamment Tchibo, Otto Group et C&A Group, qui sont respecté presque la totalité de leurs engagements. Citons, parmi les nouvelles entreprises s’engageant à s’approvisionner en coton exclusivement auprès de sources plus durables, Inditex, qui cherche à le faire d’ici 2025. Si Inditex,

<sup>1</sup> Dans le cas d’IKEA, il s’agit de coton provenant de cultivateurs en passe de se conformer aux exigences de la norme Better Cotton, pour ce qui est du volume total en provenance de sources considérées comme plus durables. Ce coton vient accompagné du label « Towards Better Cotton » (Vers un meilleur coton).

<sup>2</sup> Cette différence pourrait être due à un volume plus élevé de coton plus durable et/ou à une transparence accrue s’agissant des volumes acquis auprès de sources plus durables.

## Progrès concernant les engagements d'approvisionnement durable

Figure 4. Principaux fabricants de vêtements et grandes enseignes de vente au détail consommant du coton, leurs engagements d'approvisionnement durable et leur progrès en 2020



Source : Estimations des auteurs ; Cristina Graack, communication personnelle, 20 octobre 2020 ; C&A, 2020, 2021 ; H&M Group, 2018, 2021 ; IKEA, n.d., 2021 ; INDITEX, 2021 ; Levi Strauss & Co, 2019 ; Marks & Spencer, n.d. ; MDS, n.d. ; Nike, 2020, 2021 ; Otto Group, 2021 ; Siegle, 2012 ; Sustainable Cotton Ranking, n.d.

C&A Group, Tchibo et Otto Group atteignent leurs objectifs ainsi affichés, cela représenterait un ajout de 0,13 Mt de coton durable d'ici 2025.

Bien que la production de coton conforme NVD ait ralenti ces dernières années, plusieurs marques de textile et détaillants ont réussi à atteindre ou à maintenir leurs engagements d'approvisionnement 100 % durable, et d'autres pourraient bientôt définir des objectifs ambitieux pour respecter leurs engagements en matière climatique. En l'occurrence, ces engagements devraient avoir des effets palpables sur les chaînes de valeur mondiales du coton. Il reste néanmoins difficile de prévoir une production conforme aux NVD dans le secteur du coton, car les circonstances au niveau mondial – pandémie de COVID-19 qui se prolonge, invasion de l'Ukraine par la Russie, et récession mondiale probable – peuvent certainement avoir des impacts imprévisibles, et pas uniquement sur le secteur textile et du coton. Un scénario plus pessimiste prévoit un ralenti à court terme de la tendance de croissance de la production de coton conforme NVD. Celle-ci devrait connaître une hausse régulière pour atteindre environ 9 Mt d'ici 2025, si l'on considère que les entreprises pourraient se tourner vers d'autres initiatives pour favoriser la durabilité (notamment le recyclage du coton), ou encore la difficulté à vendre sous ce label les produits en coton conformes aux NVD.

Une vision plus optimiste permet toutefois d'envisager une plus solide tendance à la croissance de la production conforme NVD sur le long terme et son augmentation plus rapide, dépassant les 13 Mt d'ici 2025. Cela dit, diverses perspectives d'avenir sont possibles entre ces deux projections. Bien que la croissance de la production conforme NVD ait ralenti au cours des cinq dernières années, nous considérons qu'elle continuera d'augmenter de façon constante, pour border les 12 Mt d'ici 2025. Il faut s'attendre en effet à ce que la demande de coton durable continue de croître, ce qui va dans le sens des engagements d'approvisionnement en coton durable, et à partir de là, les producteurs de coton devraient, selon nous, être capables de mieux vendre leur récolte en tant que production conforme NVD. En conséquence, nous pensons que la production de ce type de coton devrait se situer entre 9 Mt et 13 Mt pour l'année 2025.

## Décryptage des prix du coton

La prise en compte des coûts externes dans les modèles de fixation des prix est essentielle pour construire un secteur du coton plus résilient et plus compétitif.

La fixation des prix est un facteur déterminant, car il permet de savoir si les producteurs de coton ont tout à gagner financièrement en se conformant aux NVD. Les efforts visant à s'orienter vers la durabilité, le respect des NVD étant une voie pour y arriver, sont indissociables de la nécessité d'internaliser les coûts externes liés à cette industrie. À titre d'exemple, en 2016, les coûts externes de la production de coton des petits exploitants indiens étaient de 4,20 euros/kg pour le coton brut conventionnel ou la graine de cotonnier, contre 2,92 euros/kg pour le coton brut respectueux d'une ou de plusieurs NVD et entraînant des impacts socioécologiques moins dommageables – le fait étant que les exploitations certifiées utilisaient habituellement moins d'eau et d'intrants, avaient moins de dépenses, et une différenciation de revenus entre travailleurs (Grosscurt et al., 2016).

En outre, il a été constaté que les exploitations de coton certifiées en Inde ont été plus rentables à 52 % que celles de type conventionnel, avec des bénéfices annuels en 2016 de 365 euros/ha, contre 240 euros/ha (Grosscurt et al., 2016). Lorsque les coûts externes sont internalisés, les prix du coton conforme NVD sont plus compétitifs comparativement au coton de culture

conventionnelle. Par conséquent, il est primordial d'analyser le rapport qui existe entre prix du coton et durabilité du secteur.

Comme pour d'autres marchés de matières agricoles, celui du coton fluctue au gré des circonstances : les prix mondiaux sont en forte corrélation avec l'instabilité macroéconomique et les variations de l'offre et de la demande. Le coton se négocie sur les marchés à terme, New York et Liverpool étant les principales places de référence pour la fixation des prix et le suivi du rythme quotidien du marché. Les prix du coton sont souvent mesurés par l'indice Cotlook A, qui est une moyenne des cinq cours les plus bas d'une sélection de coton brut upland, le plus commercialisé à l'échelle internationale (Cottlook Outlook, 2021). Cet indice sert de référence à de nombreux acheteurs et négociants pour déterminer le prix à payer aux égreneurs.

Le secteur du coton a toujours été sensible aux chocs externes qui ont provoqué d'importantes fluctuations des prix. Par effet logique, le secteur du textile et de la confection, principal ressort de la demande de coton, est très sensible aux récessions, et les achats de vêtements et d'articles ménagers sont directement impactés autant par les booms que par les récessions économiques (Muhammad et al., 2021). Un déclin dans la demande de textiles entraîne une augmentation des stocks de coton et, par suite, une baisse des prix. En 2010 et 2011, par exemple, les prix se sont envolés pour atteindre une moyenne entre 2,07 et 3 USD/kg en raison d'un déséquilibre entre la demande et l'offre, principalement dû

à la hausse de la consommation de coton en Chine et à de mauvaises récoltes au Pakistan (PTI, 2010). En 2015, la baisse des importations en provenance de la Chine et les importants stocks mondiaux ont fait chuter le prix moyen global à 1,40 USD/kg et entraîné une réduction des incitations aux agriculteurs se consacrant à la culture du coton (USDA, n.d.).

Plus récemment, la demande de coton a diminué en raison des restrictions gouvernementales à la libre circulation des personnes et de la fermeture des magasins pour cause de pandémie de COVID-19. En outre, les intermittences dans le transport international, pour les mêmes motifs, ont souvent entraîné un retard dans les commandes et livraisons de coton. Tout cela a conduit à une baisse du prix sur le marché à terme du coton en février et début avril 2020, qui est descendu à 1,40 USD/kg, et à la constitution de stocks du coton en attente d'un rebond des cours (Bender, 2020). En 2021, les prix du coton sont remontés (pour atteindre une moyenne 40 % supérieure à celle de 2020) en raison de la flambée des prix des céréales et des oléagineux, y compris de l'huile de coton, et de la reprise de la consommation mondiale de produits à base de coton, à mesure que les restrictions mondiales à la circulation ont été assouplies et que les magasins ont rouvert (Mestre, 2021 ; OCDE et FAO, 2022).

Les conditions météorologiques, qu'il s'agisse de précipitations moindres ou de périodes de gel, affectent nécessairement la capacité des cultivateurs de coton à obtenir une bonne récolte, entraînant par là même une baisse de l'offre et une hausse des prix (Richmond Dental & Medical, 2021). Les inondations à grande échelle au Pakistan en 2010 ont fait

grimper le prix mondial du coton à près de 2,50 USD/kg, alors qu'il était de 0,70 USD/kg en 2009. Et aux États-Unis, l'ouragan Harvey a ruiné une partie substantielle de la récolte en 2017, poussant temporairement les prix du coton à la hausse, la demande surpassant l'offre (Barnhardt Purified Cotton, 2018). Le coton est également confronté à une forte concurrence des fibres synthétiques comme le polyester et le nylon, qui sont fabriquées à partir d'un dérivé du pétrole. Cela veut donc dire aussi que le prix du coton est étroitement lié au prix du pétrole brut : s'il augmente, le prix des fibres synthétiques augmente aussi, ce qui entraîne une augmentation de la demande de coton, ce qui, à terme, peut faire augmenter son prix. Mais sur le long terme, le prix du coton devrait diminuer en raison des gains de productivité et de la concurrence constante des fibres synthétiques (OCDE et FAO, 2022).

La guerre actuelle entre la Russie et l'Ukraine, outre les confinements liés à la pandémie et aux problèmes liés aux conditions météorologiques, entraînent des perturbations majeures sur le marché du coton et une volatilité des prix. La hausse des prix de l'énergie et des engrais affecte la chaîne d'approvisionnement en coton et en vêtements, et à mesure que s'intensifie le conflit russo-ukrainien, les prix des matières premières comme le coton pourraient devenir plus élevés et plus volatils, ce qui pourrait exacerber la pression inflationniste déjà palpable dans le monde (Josephs, 2022 ; Husband, 2022).

De plus, les décisions prises par la Chine ont fortement influé sur le prix du coton. En effet, la Chine est la force dominante sur le marché mondial du coton, les prix étant fortement impactés par la production, les achats et les

niveaux de stocks de ce pays. De surcroît, les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis entre 2017 et 2019 ont provoqué une volatilité majeure des prix du coton sur ce marché déjà fortement affecté par les flux de l'offre et de la demande (Robledo, 2020). Bien que ces deux nations continuent d'échanger de grandes quantités de coton, d'autres pays comme le Brésil et l'Inde sont devenus des partenaires commerciaux privilégiés de la Chine depuis 2018, ce qui a modifié outre mesure la dynamique du marché mondial (Robledo, 2020).

Début 2021, les États-Unis ont interdit tous les produits fabriqués en tout ou partie avec du coton provenant de la région chinoise du Xinjiang (S&P Global Market Intelligence, 2021), qui produit environ 80 % du volume national, la cause étant des signalements de conditions d'emploi injustes dans les plantations de coton du peuple ouïghour, une minorité musulmane vivant dans cette zone. De grandes marques de vêtements ont transféré une partie de leur approvisionnement à d'autres pays, notamment l'Égypte et la Turquie, où les prix du coton sont assez élevés (Sainsbury, 2021). Ce déplacement a contribué à propulser le prix du coton à son plus haut niveau depuis dix ans, puisqu'il a atteint 2,55 USD/kg en octobre 2021 (Thomas, 2021).

## Les prix et les revenus des agriculteurs sont en baisse dans le contexte actuel du marché du coton dont la dynamique est complexe.

Les petits cultivateurs, qui comptent parmi les plus pauvres du monde, produisent plus de 60 % du coton à l'échelle mondiale. Nombre d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté et ne gagnent pas assez pour assurer leur subsistance (CottonUpGuide, n.d.). La volatilité des prix sur le marché, la hausse des coûts de production (en particulier les intrants, pesticides et engrais), la baisse des rendements et l'augmentation des dépenses des ménages ajoutent une pression sur les revenus déjà instables et insuffisants de nombreux producteurs de coton. Cela ne leur permet pas d'investir dans de la formation, d'adopter de meilleures pratiques agricoles susceptibles d'améliorer la santé des sols avec des semences de qualité et de préserver les sources d'eau grâce à des systèmes d'irrigation (Fairtrade Foundation, 2020). En effet, dans de nombreux pays en développement, les producteurs de coton sont en difficulté en raison de la faiblesse persistante des prix agricoles et du niveau élevé d'endettement, ce qui pour beaucoup contribue à créer un cycle perpétuel de pauvreté (Avadhani, 2020). Par conséquent, il est important de veiller à ce qu'ils puissent gagner décemment leur vie grâce à cette activité, et aussi à la durabilité de la culture cotonnière dans les pays en développement.

Ces agriculteurs récoltent le coton brut, qu'ils vendent à des agrégateurs ou à des usines d'égrenage où les graines sont ensuite séparées de la fibre pour obtenir la

matière cotonneuse. Les prix que les usines d'égrenage ou les agrégateurs paient aux producteurs diffèrent d'un pays à l'autre et peuvent aussi s'écarter considérablement des valeurs cotées à l'international. Pour illustrer ce fait, mentionnons que lorsque le prix moyen mondial du coton brut conventionnel était de 1,94 USD/kg en 2014, le prix que les agriculteurs pouvaient en obtenir (ou pour le coton-graine) oscillait entre 0,74 USD/kg au Pakistan et 1,14 USD/kg au Brésil (OCDE et FAO, 2021) – ce qui démontre à la fois la variance des prix et l'écart entre les prix à la plantation et ceux du marché international.

Dans les pays en développement, les cultivateurs sont habituellement payés sur la base du coton brut ou du coton-graine livré à divers points de collecte (Kabwe et al., 2018). Ailleurs, notamment aux États-Unis, les agriculteurs sont payés une fois l'égrenage réalisé, car le prix est déterminé par la qualité et le grade du coton après que des tests ont été pratiqués (Internal Revenue Service, n.d.). Des facteurs de qualité tels que l'uniformité, la longueur des fibres, la couleur et la résistance sont pris en compte dans le prix et les primes que reçoivent les agriculteurs, quelle que soit la manière dont ils livrent le coton brut (ITC, 2007a). Les systèmes de culture du coton et les aides gouvernementales sont très variables selon les pays. C'est là un facteur important car les petits exploitants, par exemple en Inde ou au Mali, sont souvent dans l'incapacité d'acheter des semences de la plus haute qualité compte tenu de leur coût. Ils sont donc désavantagés par rapport à leurs homologues dans les économies disposant de meilleurs systèmes, cf. la Chine, les États-Unis et l'UE, où des subventions leur sont offertes pour acquérir des intrants, des assurances ou des semences

de qualité (Comité consultatif international du coton [ICAC], 2020). Les petits cultivateurs bénéficiant d'un moindre soutien institutionnel sont donc soumis à de plus fortes contraintes.

**Dans la chaîne de valeur du coton, les producteurs sont ceux qui obtiennent les prix les plus bas, tandis que les détaillants ont le pouvoir de les fixer et sont donc moins exposés à la volatilité du marché.**

Les cultivateurs sont tout au début d'une chaîne de valeur longue et complexe : les prix qui leur sont payés sont souvent les plus bas, alors qu'ils doivent supporter des coûts de production élevés. Ils sont généralement désavantagés lorsqu'il s'agit de négocier les prix, parce qu'ils n'ont pas accès aux mêmes informations concernant le marché que les égreneurs (ITC, 2020). En effet, nombreux sont les cultivateurs qui dépendent des égreneurs ou des commerçants locaux, lesquels achètent leur coton brut, souvent à un prix inférieur au coût de production (Fairtrade Foundation, 2020). En outre, en grande majorité, ils n'appartiennent pas à des organisations d'agriculteurs, ce qui leur ôte tout pouvoir véritable de négociation ou d'influence sur les prix proposés.

Le coton est une culture qui nécessite d'intenses ressources, en particulier de l'eau pour l'irrigation et des pesticides. Et à mesure qu'augmentent les prix des intrants, les coûts de production suivent. La variation des coûts de production moyens du coton brut est grande entre les pays, mais selon l'ICAC

(2016), le coût global moyen de production d'un kilogramme de coton brut ou de coton-graine était de 0,46 USD en 2016, coût qui n'inclut ni la location des terres ni la valeur des semences. Les engrais et les frais liés à la récolte/cueillette sont les intrants les plus coûteux, représentant respectivement 24 % et 13 % du coût total. La même année, le prix du marché a oscillé autour de 0,65 USD/kg, ce qui signifie que la plupart des agriculteurs globalement ont eu du mal à atteindre un seuil de rentabilité ou à obtenir un prix suffisant pour couvrir leurs coûts de production (ICAC, 2016).

Les cultivateurs de coton ne récupèrent qu'une infime portion du prix de détail auquel un vêtement est vendu, qui ne dépasse pas 10 %, certaines sources indiquant un pourcentage même bien inférieur, de 2 à 3 % (Fairtrade Foundation, 2020 ; Rieple & Singh, 2010). Les bénéfices qu'ils peuvent percevoir sont également distincts d'un pays à un autre, et ils ont tendance à augmenter avec la taille de l'exploitation. Dans de nombreux pays producteurs, ce sont les petits cultivateurs qui gagnent le moins par rapport aux grands et moyens exploitants. Au Pakistan, les marges de ces derniers sont environ 12 % plus élevées que celles des petits cultivateurs (Wei et al., 2020). Comparativement, en République-Unie de Tanzanie, leurs bénéfices bruts en 2017 ont été d'environ 45 % sur la base des revenus perçus pour la vente d'un kilogramme de coton brut, les coûts de production moyens dans ce pays étant inférieurs (0,24 USD/kg) à ceux des autres pays de la région et à la moyenne mondiale (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement [CNUCED], 2017). Cette situation plus favorable s'explique par le fait que le gouvernement a mis en place des programmes de soutien

aux agriculteurs, notamment des services de vulgarisation, et leur fournit des intrants agricoles.

Les égreneurs sont en haut de la longue liste d'opérateurs tirant profit des procédés de fabrication qui ajoutent de la valeur à la récolte brute du cultivateur. Au début de chaque saison, certains achètent la production entière de l'année et assument directement les coûts d'entreposage, le paiement des intérêts et des assurances. D'autres font des achats échelonnés et planifient la livraison du coton brut d'une semaine sur l'autre, le prix des services étant négociés dans chaque contrat (ITC, 2007a). Les égreneurs obtiennent en général 2 à 5 % de la valeur totale, ou du prix de vente final d'un article de vêtement, et cherchent à réduire le montant qu'ils ont à verser aux cultivateurs. Dans certains pays où l'industrie du coton est moins contrôlée par les pouvoirs publics, les égreneurs en profitent et achètent le coton brut à des prix inférieurs à ceux du marché ou au prix plancher fixé par kilogramme (CNUCED, 2017).

Notons que le prix d'un vêtement équivaut à 25 ou 30 fois la valeur des fibres qu'il contient (ITC, 2007b). Le procédé de fabrication des textiles comporte de nombreuses étapes, associant diverses entreprises, et les bénéfices varient considérablement entre elles, entre les pays et en fonction des produits. Selon le modèle d'entreprise, les transactions commerciales s'établissent entre les divers acteurs de la filière. Les propriétaires de marques, les enseignes de vente au détail ou les fabricants disposent souvent d'équipes ou de sous-traitants qui sont responsables pour leur compte des achats auprès de négociants en coton ou d'autres intermédiaires, le cas échéant des entreprises d'égrenage ou de

filature (Kering & Textile Exchange, 2021). Les agents, aux étapes de filature et de production textile, obtiennent environ 15 % de la valeur totale (du prix d'une pièce de vêtement fini); ceux aux étapes de conception et confection de vêtements obtiennent environ 35 à 40 % et les détaillants environ 40 à 50 % (Mohanty et al., 2019; Ripple & Singh, 2010).

Les grandes structures internationales de vente au détail non seulement réalisent le plus gros bénéfice, mais sont des conglomerats qui dominent la chaîne de valeur mondiale du textile et de l'habillement. Ils ont acquis et exercent en ce sens une influence considérable sur le choix des sites de production car ils possèdent un énorme pouvoir de négociation (ITC, 2016). Plus le niveau de concentration de la vente au détail est élevé, et plus la pression sur les fournisseurs pour réduire les prix du marché est forte, car les chaînes de vente au détail, qui écoulent de très larges volumes, sont soumises à des fortes pressions pour conserver leur avantage concurrentiel; ils sont donc conduits à baisser leurs prix et à offrir des remises (Robinson, 2013). Ils ont également accès à des outils pour gérer leurs risques et se couvrent face à la volatilité des prix; ils cherchent à adapter leurs stratégies d'approvisionnement et à répercuter la fluctuation des prix ou des coûts de production plus élevés sur les consommateurs, sans affecter la demande (ITC, 2016).

Cela veut dire que ces rapports de force pèsent nécessairement durant la négociation des prix, d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur. Ces grandes entreprises, qui achètent de grandes quantités de marchandises et captent la plus large part de la valeur ajoutée que génère la filière – ce qui comprend la

recherche, la conception, le marketing et les services financiers – sont généralement basées dans les pays développés, alors que les activités à forte intensité de main-d'œuvre, telles que la culture, l'égrenage et la fabrication, sont principalement concentrées dans les pays en développement (ITC, 2016).

Des études montrent néanmoins qu'une légère augmentation du prix du coton brut permettrait aux cultivateurs d'améliorer considérablement leurs moyens de subsistance, et serait sans réel impact sur les prix de détail. En effet, le prix d'un produit textile reflète surtout la valeur ajoutée – et les coûts correspondants – des diverses activités de transformation et de fabrication. D'aucuns estiment qu'une augmentation, ne serait-ce que de 10 %, du prix du coton brut payé aux cultivateurs n'entraînerait qu'une très faible hausse du prix de détail, de 1 % ou moins, négligeable si l'on considère que les détaillants perçoivent souvent plus de la moitié du prix final au détail des produits finis en coton (Nelson & Smith, 2011, p. 2).

## Quelle a été l'incidence des NVD sur la fixation des prix dans le secteur du coton ?

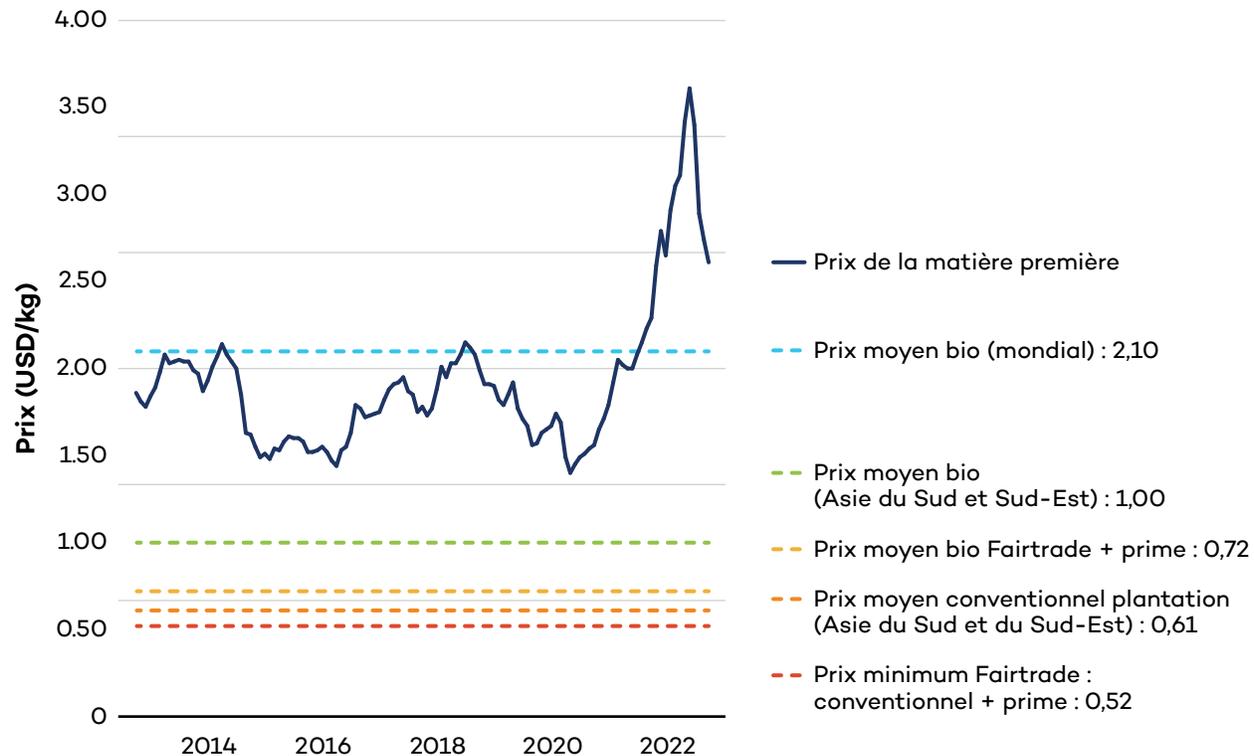
Parmi les normes volontaires de durabilité applicables au secteur du coton, seul le programme Fairtrade International a établi des prix minimaux (FTMP) pour les producteurs de coton brut ou de coton-graine, lesquels varient selon le pays d'origine et la qualité. Il prévoit également une prime en plus du prix minimum et une prime supplémentaire pour le coton brut ou le coton-graine bio (Organic). En 2021, par exemple, le FTMP pour le coton brut et le

coton-graine issu des cultures conventionnel se situait entre 0,48 EUR/kg en Afrique de l'Est et 0,53 EUR/kg en Asie du Sud, plus une prime fixe de 0,05 EUR/kg pour toutes les régions et tous les pays. Dans le cas du coton brut certifié bio (Organic), le FTMP allait de 0,58 EUR/kg à 0,66 EUR/kg, plus une prime de 0,05 EUR/kg dans les mêmes régions (Fairtrade International, 2022).

S'agissant des autres programmes et NVD, notamment Better Cotton, CmiA et Organic, ils n'ont pas de mécanisme officiel pour déterminer le prix qui doit

être payé aux cultivateurs. Les négociants prennent généralement le prix de la matière première comme référence pour fixer des prix conformes aux NVD. Il s'agit du prix du coton conventionnel coté dans le pays d'origine ou sur le marché international des matières premières à un moment donné, augmenté d'un pourcentage (souvent appelé « prime de prix », donnant un prix majoré) qui est censé couvrir les coûts de production et de certification, les investissements dans les opérations cotonnières, la formation, etc. Cette prime peut être de 5 % à 20 % en fonction de facteurs tels que les conditions du

**Figure 5.** Prix moyen du coton au niveau international versus prix du coton conforme Fairtrade, Organic et prix moyen conventionnel en Asie du Sud et Asie du Sud-Est (en USD / kg), pour le coton brut et le coton-graine



Source : Graphique préparé par les auteurs, sur la base des données de Cotlook Outlook, 2021 ; Fairtrade International, 2020 ; Indexmundi, 2022 ; Textile Exchange 2021.

marché, le pays d'origine, les arrangements entre acteurs de la chaîne de valeur, et la qualité du produit. Les prix sont convenus entre acheteur et vendeur et peuvent être négociés soit entre les organisations de producteurs et les égreneurs, soit entre les usines ou centres de tissage et les marques, mais restent très tributaires du prix qui se négocie sur le marché de la matière première produite de manière conventionnelle (Textile Exchange, 2021).

Plusieurs exemples tirés d'une étude réalisée en 2019 par Kering & Textile Exchange, en Inde, montrent que les écarts de prix pour le coton conforme NVD fluctuent à tous les niveaux, depuis la plantation et le long de la filière. Par exemple, au niveau de la plantation, les cultivateurs possédant les labels Better Cotton et Organic ont reçu des prix environ 5 % plus élevés que ceux utilisant des méthodes conventionnelles (écart de 0,01 à 0,03 USD par kg), et dans certains cas, les producteurs certifiés Fairtrade et Fairtrade-Organic ont obtenu des prix environ 13 % supérieurs à ceux obtenus par les cultivateurs utilisant des méthodes conventionnelles/classiques (différence de prix de 0,08 USD/kg). À d'autres étapes de la chaîne, comme l'égrenage, le filage et la production de tissus, les transformateurs certifiés Fairtrade et Organic-Fairtrade ont reçu des prix de 6 % à 9 % plus élevés (environ 0,4 USD/kg) que ceux certifiés Better Cotton ou Organic, et 13 % plus élevés que ceux s'approvisionnant en coton cultivé de manière non durable (écart de 0,71 USD/kg).

Pour mieux comprendre les différences de prix entre le coton conventionnel et le coton conforme NVD, la figure 5 contient des exemples de prix moyens payés pour le coton brut aux cultivateurs de l'Asie du Sud et du

Sud-Est (Inde, Pakistan et Thaïlande), sur la base des données disponibles. Elle montre également les prix internationaux moyens du coton de 2012 à 2021 (USD/kg) ; les prix moyens pour le coton conventionnel à la sortie de l'exploitation ; les prix minimaux du commerce équitable et les primes pour le coton conventionnel et bio ; et les prix moyens pour le coton certifié Organic (USD/kg) à la sortie de l'exploitation. Il convient de noter que les prix qui y sont présentés sont estimatifs et qu'ils ne reflètent pas forcément la réalité de tous les producteurs de coton de la région.

Il est assez étonnant d'observer, selon cette figure 5, que les prix à la sortie des exploitations, s'agissant du coton conventionnel et du coton conforme NVD en Asie du Sud et Asie du Sud-Est, sont bien inférieurs au prix du marché international. Cela peut être dû au type et à la qualité du coton et au fait que les FTMP n'ont pas été revalorisés depuis 2011 et ne reflètent donc pas l'état actuel du marché. Toutefois, les exploitants de cette région qui cultivent du coton certifié Organic ou Fairtrade-Organic ont bénéficié de prix légèrement plus élevés que ceux cultivant du coton de manière conventionnelle. Ce qui frappe le plus, c'est que ceux qui cultivent du coton certifié bio (Organic) dans la région ont obtenu des prix environ 50 % supérieurs à ceux produisant du coton conventionnel ou seulement du coton Fairtrade, quoique toujours en deçà du marché international.

Il ressort de la lecture de la figure 5 que les FTMP dans les régions Asie du Sud et du Sud-Est sont presque au même niveau que les prix moyens du coton conventionnel à la plantation. Toutefois, il est important de noter que, lorsque le prix du marché pour

un produit est supérieur aux prix minimaux FTMP, alors c'est le prix du marché qui doit être payé, majoré de la prime obligatoire. Cela signifie que les cultivateurs indiens, pakistanais et thaïlandais qui observent les normes du commerce équitable et du commerce équitable bio (Fairtrade et Fairtrade–Organic) ont peut-être reçu des prix beaucoup plus élevés pour leur coton brut que les exploitants conventionnels lors de la vente de leur coton labellisé comme tel, au cours de la période analysée. Nous pouvons également en déduire que les acheteurs sont plus disposés à payer des primes différentielles pour le coton conforme NVD lorsque les prix internationaux sont à la baisse ; par contre, ce n'est pas le cas lorsque le prix du marché dépasse les prix minimaux du coton conforme NVD.

La figure 5 montre également que le prix moyen mondial du coton biologique (label Organic) a été plus élevé que le prix du marché international sur la période 2014 - 2021. Cela peut être dû à plusieurs raisons, notamment le prix plus élevé payé aux producteurs de coton biologique en Chine en raison des restrictions à l'importation et de la politique de subvention en place dans ce pays, outre des facteurs tels que la quantité, la qualité et le type de coton (Textile Exchange, 2021). Nous pouvons en conclure que les cultivateurs, en dehors des régions Asie du Sud et Asie du Sud-Est, ayant pu recevoir de tels prix, ont été mieux protégés des fluctuations des prix internationaux, en vendant comme tel du coton certifié Organic. En outre, la pénurie actuelle de coton certifié Organic en raison de l'indisponibilité de semences de coton bio et de la demande accrue des fabricants et des détaillants, a fait que des prix nettement plus élevés ont été

payés pour le coton ainsi certifié à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement, y compris au sortir de la plantation.

Les conclusions pouvant être tirées des retombées des NVD sur les prix du coton et les revenus des cultivateurs ne sont pas encore très claires. Cependant, certaines études montrent des résultats positifs en termes de revenus pour les petits exploitants les ayant adoptées. Les plantations de coton bio obtiennent généralement des revenus de 10 à 20 % supérieurs à ceux des exploitations traditionnelles pour chaque récolte, une fois qu'elles se sont pleinement reconverties (Rieple & Singh, 2010). La culture du coton biologique offre donc une marge brute concurrentielle en raison d'une combinaison de facteurs, en l'occurrence les primes et le coût moindre des intrants – parce que ce type de culture requiert moins de produits agrochimiques (pesticides, et autres). De plus, les agriculteurs bio appliquent des pratiques agricoles permettant de réduire la consommation d'eau et les émissions de GES (Riar et al., 2017).

Par exemple, au cours des années 2016-2017, les cultivateurs bio du Bénin ont obtenu des revenus bruts équivalents à ceux de leurs homologues de plantations conventionnelles, mais avec des dépenses d'intrants beaucoup plus faibles, ce qui a conduit à des revenus nets par hectare plus élevés (Westerberg, 2017). En Inde, en 2010, les cultivateurs bio ont obtenu des marges brutes de 32 % supérieures à celles des autres producteurs (RIAR et al., 2017). Une étude plus récente menée dans ce pays (Angidi & Bogati, 2020) a montré que les coûts de production des cultivateurs de coton conventionnel génétiquement modifié étaient plus élevés, d'environ 21 %, par rapport à

ceux cultivant du coton biologique avec des rendements comparables, ce qui révèle que le coton certifié biologique peut être plus rentable, tout en aidant à réduire les impacts environnementaux.

Une étude récente de l'Université de Wageningen portant sur les exploitants affiliés au programme Better Cotton en Inde, entre 2019 et 2022, a conclu que ceux de Nagpur en particulier avaient reçu 0,135 USD/kg de plus pour leur coton brut que les groupes de référence, soit une augmentation de 13 % (Russell, 2022). L'étude indique également que ces cultivateurs Better Cotton ont accru leur rentabilité saisonnière de 82 USD par demi-hectare, ce qui représente un gain supplémentaire de 500 USD sur une année. Les bénéfices additionnels sont attribuables tant à l'augmentation des prix qu'aux économies de coûts, car les cultivateurs affiliés à ce programme utilisent moins d'engrais synthétiques et suivent des pratiques agricoles plus durables, ce qui représente une économie d'environ 44 USD au cours d'une saison (Russell, 2022).

Les producteurs de coton observant les NVD (comme Fairtrade et Organic) peuvent également tirer parti d'autres facteurs, cette fois non monétaires, pouvant aussi accroître leurs revenus. Il s'agit de l'accès amélioré à la terre, de la possibilité de cultiver d'autres cultures de rente grâce au prix majoré reçu, du droit de propriété reconnu aux femmes et de leur participation aux activités génératrices de revenus (ce qui facilite leur indépendance économique), et de productions plus résilientes grâce à une meilleure fertilité des sols et à la diversification des cultures (Sodjinou et al., 2015). Les NVD peuvent également donner aux cultivateurs la possibilité de s'associer en coopératives et

d'accroître leur pouvoir de négociation sur le marché, d'améliorer l'organisation de leur exploitation et l'accès aux débouchés, enfin de développer des partenariats à long terme (Fairtrade Foundation, 2020).

Les experts considèrent que les mécanismes de prix des NVD dans le secteur du coton, comme ceux mis en œuvre par Fairtrade, contribuent à une plus grande transparence de la filière et à une meilleure compréhension du calcul des prix. Toutefois, certains s'inquiètent du fait que le coton conforme NVD ne représente encore qu'un marché limité et qu'il n'existe pas de système officiel pour calculer les prix de ce coton (c.-à-d., biologique), ce qui rend le suivi difficile et peut entraîner un manque de transparence dans les transactions de vente – ce qui, in fine, ne profite pas au cultivateur.

Même si de nombreux cultivateurs reçoivent effectivement de meilleurs prix et de meilleures marges brutes pour leur coton conforme NVD (coton bio ou Organic), il y a encore des efforts à faire pour que les prix différenciés leur profitent. Comme cela est mentionné plus haut, les cultivateurs de coton certifié Organic ont déclaré avoir vendu une partie de leur production comme s'il s'agissait de coton produit de manière conventionnelle, et à peine 25 % du coton produit de manière plus durable (Better Cotton, Fairtrade, et autres labels) a été acheté comme tel en 2018 (Sustainable Cotton Ranking, n.d.-a). En outre, la fixation des prix selon les NVD suppose généralement l'intervention de nombreux acteurs de la chaîne de valeur, et les négociations dépendront des conditions du marché au moment de la vente ou de l'urgente nécessité du producteur de vendre (Kering & Textile Exchange, 2021). Selon la situation, lorsqu'une marque s'approvisionne

en tissus ou en produits finis (ou même en fil ou fibre de coton) dans un système informel et non traçable, il n'y a aucune garantie que le prix différencié pour le coton conforme NVD soit payé au cultivateur concerné, parce que nul ne sait si l'intermédiaire ou l'égreneur paie ou non la prime correspondante (Kering & Textile Exchange, 2021).

### Autres mesures de soutien mises en œuvre par les acteurs du secteur public et du secteur privé.

Les pays producteurs de coton ont adopté des politiques et des programmes visant à protéger les producteurs face à la volatilité et à la modicité des prix du coton. Parmi les mesures mises en œuvre, citons les subventions directes aux cultivateurs pour appuyer leurs revenus et des achats publics de coton et de stocks tampons afin de stabiliser les prix et de garantir l'approvisionnement intérieur (Meyer, 2014). Il convient aussi de mentionner, au nombre des interventions de politique décidées par les gouvernements, les produits d'assurance subventionnés visant à garantir le revenu agricole pendant les saisons catastrophiques, la limitation du volume des importations de coton pour protéger les industries nationales et les subsides aux intrants pour augmenter les rendements et réduire les coûts de production (FAO, 2021).

D'autres États, au nombre desquels le Brésil, l'Inde et le Pakistan, ont mis en œuvre des programmes ou des systèmes de prix minimum de soutien. Toutefois, lorsque les prix internationaux sont élevés, ces mécanismes et subventions ont tendance à être supprimés. Par exemple, ils n'ont pas joué en 2019/2020 parce que les prix

du marché ont dépassé les niveaux des prix d'intervention de l'État pendant la majeure partie de la saison. De même, les gouvernements du Sénégal et de la Côte d'Ivoire ont modifié leur politique cotonnière pour encourager la production, en augmentant le prix que les cultivateurs obtiennent au lieu de subventionner les engrais et les intrants qui peuvent être utilisés pour d'autres cultures (ICAC, 2020). Cette mesure, qui vise à stimuler la production dans la région, est motivée par le fait que chaque année les producteurs décident, selon une analyse coût-bénéfice, de la rentabilité de la culture du coton en fonction du prix.

Les subventions étatiques au secteur du coton se sont élevées à 8 milliards de dollars US en 2019-2020, 84 % de ce montant concernant les deux grandes puissances, la Chine et les États-Unis. Sur cette même période, environ 69 % de la production mondiale de coton a bénéficié d'aides ou de subventions publiques, ce qui se traduit par approximativement 0,09 USD par kilo, aides qui sont allées en grande part aux agriculteurs chinois et américains (ICAC, 2020).

Il s'agit là d'une préoccupation majeure dans le secteur du coton, car les subventions nationales, les droits de douane et les obstacles non tarifaires au commerce, tels que les règles d'origine, les exigences de label et les audits de conformité rigoureux, ont fortement faussé le marché (Bureau du sénateur des États-Unis, M. Roger Wicker, R-Miss, 2017 ; Rajagopal, 2010). Des mécanismes tels que le revenu direct, le soutien des prix et autres subventions ont permis à la production de continuer à prospérer dans les pays où les coûts sont relativement élevés. Cela peut conduire à une augmentation de l'offre de coton et à

une baisse corrélative des prix, et a posteriori nuire aux producteurs de coton des pays en développement qui ne bénéficient pas de telles mesures de soutien.

À titre d'exemple, le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) a lancé un programme de partage des coûts de l'égrenage du coton en juin 2016 afin d'aider à la répartition des coûts des producteurs de coton pour la récolte de 2015 et de faciliter sa commercialisation. Les aides versées par l'État étaient basées sur la superficie des plantations et ont été plafonnées à 40 000 USD par personne physique ou personne morale (USDA, 2018). La loi américaine dite « Farm Bill » prévoit également un soutien aux producteurs de coton en offrant un taux préférentiel pour les prêts d'aide à la commercialisation, et donc un certain niveau de financement, afin que les matières premières puissent être stockées après la récolte lorsque les prix du marché sont généralement bas, et vendus plus tard lorsque les conditions sont plus favorables.

Ces mesures de soutien public, fortes, profitent certainement aux producteurs de coton et les protègent dans leur propre pays. Cependant, si elles ne sont pas appliquées de manière généralisée, elles peuvent gêner les activités des agriculteurs dans d'autres pays où aucun programme n'est en place pour soutenir pleinement les producteurs de coton, par exemple l'Inde qui propose beaucoup moins de subventions, par rapport au volume total de coton qu'elle produit (ICAC, 2020). En Afrique de l'Ouest, les subventions versées peuvent avoir des effets extrêmement injustes pour les cultivateurs, car ils sont moins protégés. Mentionnons qu'en 2013-2014, le versement d'importantes subventions a entraîné une baisse du prix mondial du coton

qui a coûté cher aux agriculteurs africains, quelque 250 millions de dollars US par an (Fairtrade Foundation, 2020).

Mises à part les interventions du secteur public, d'autres mécanismes et outils ont été créés pour rendre le secteur du coton plus transparent que les autres filières de matières premières. L'un de ces mécanismes est la cotation des prix sur l'indice Cottlook A, que divers acteurs de l'industrie, notamment les acheteurs, les négociants et les gouvernements, utilisent comme référence pour définir les prix de leurs opérations (Cottlook Outlook, 2021). Cet outil est celui essentiellement utilisé par les directeurs commerciaux des entités d'égrenage du coton en Afrique de l'Ouest et du Centre pour décider du prix à payer aux cultivateurs pour leur coton brut (Baghdadli, 2007). D'autres sources, comme la nouvelle société indienne MR Textiles, fournissent également des informations assez complètes sur les prix du coton. Toutefois, il n'est pas sûr que les producteurs de coton-graine aient connaissance de ces informations.

Par ailleurs, diverses institutions de portée internationale définissent des politiques qui influencent le fonctionnement du secteur du coton à l'échelle mondiale et contribuent à maintenir un commerce équitable sur ce marché. Ces institutions sont l'Association internationale du coton et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui agissent comme des sentinelles pour éviter la concurrence déloyale qui se produit lorsque des subventions sont versées et d'autres programmes sont mis en place, ceux-ci entravant le commerce pour les autres pays. La réforme agricole convenue au sein de l'OMC prévoit l'ouverture d'un accès en franchise de droits et sans quota pour les

exportations de coton des pays les moins avancés vers les économies développées, ce qui devrait permettre aux agriculteurs de ces pays d'accéder à ces marchés et d'améliorer leurs revenus.

Enfin, des organisations de développement telles que l'Organic Cotton Accelerator (OCA) ont établi des modèles d'approvisionnement direct qui visent à promouvoir la détermination des prix et donc de meilleurs prix et revenus pour les producteurs de coton bio en Inde, tout en aidant les marques et les détaillants en termes de mesure de l'impact. Ce modèle offre aux cultivateurs indiens l'accès à un prix majoré, à des semences non génétiquement modifiées et à une formation sur place pour le renforcement de leurs capacités, impartie par du personnel de terrain qualifié. Les cultivateurs de coton biologique, travaillant dans le cadre du programme agricole de l'OCA, ont globalement réalisé de meilleurs bénéfices nets que leurs homologues cultivant de manière conventionnelle pendant trois années d'affilée, et le programme devrait s'étendre à d'autres pays producteurs (Schute, 2021).

De fait, nombreux sont les programmes et mesures introduits dont l'objectif consistait à augmenter les prix et les revenus des agriculteurs, en gérant le risque lié à la volatilité des prix et aux coûts de production. Néanmoins, tous les agriculteurs n'en ont pas bénéficié et la plupart continuent de vivre dans la pauvreté. Le coton reste une matière première qui se négocie et s'échange sur le marché financier, lequel détermine le prix international, mais en étant déconnecté de la réalité des plantations et des usines. Les négociants et les courtiers sur le marché financier, ainsi que de nombreux

autres acteurs de la chaîne de valeur (cf. les fabricants et les grandes enseignes détaillantes), se soucient peu des impacts sociaux, environnementaux et néfastes de la production de coton conventionnel ou de la valeur que représentent les pratiques culturelles plus durables. Les plus forts impacts environnementaux et sociaux liés à l'industrie textile se produisent au stade de la production de matières premières. Les principes fondamentaux du marché, y compris le commerce à bas prix, continuent de prévaloir lorsqu'il s'agit de fixer le prix du coton brut en fonction du travail des petits cultivateurs et de valoriser l'adoption de meilleures pratiques agricoles qui contribuent à la conservation de l'environnement et à leur bien-être.

### La voie à suivre : que faut-il faire pour construire une chaîne de valeur du coton plus durable ?

Les revenus des petits producteurs de coton souffrent non seulement de la faiblesse des prix à la plantation, mais aussi d'autres facteurs externes, comme la variabilité des coûts des intrants et des taux de change. En d'autres termes, un meilleur prix à la plantation ne signifie pas nécessairement un revenu plus élevé pour ses exploitants. À mesure que les prix augmentent, il en va de même des coûts de production, ce qui rend les producteurs de coton encore plus sensibles aux fluctuations du marché et à la volatilité des marges. Cette réalité oblige à développer de nouvelles approches pour aborder la question des externalités dans le secteur du coton. La liste de pratiques exemplaires détaillées ci-dessous est

indicative, mais elles peuvent aider à atténuer les effets négatifs de la volatilité des prix, tout en augmentant les revenus des agriculteurs.

**L'amélioration des conditions générales des contrats peut être bénéfique pour les deux parties.** Le contrat est certainement le moyen le plus utile pour garantir de bons prix au producteur de coton (Kering & Textile Exchange, 2021), puisque souvent le prix peut être prédéfini, avant la saison de croissance et de récolte de la plante. Il sert également d'instrument pour définir d'autres conditions générales. Par exemple, il peut être indiqué de préciser les différentiels de prix NVD pour le coton brut dans les contrats afin d'accroître la transparence (Kering & Textile Exchange, 2021). Le calendrier de paiement et le versement des primes sur les prix peuvent également être inclus dans les contrats. Les ventes garanties et opérées en temps voulu peuvent s'avérer plus profitables et moins risquées pour chaque partie qu'une simple prime applicable au prix de la marchandise (Kering & Textile Exchange, 2021).

Il existe aussi quelques exemples de relations commerciales entre producteurs et acheteurs qui sont restées stables et intactes en dépit d'une période de flambée des prix des matières premières. En 2011, plusieurs sociétés et producteurs de coton se sont entendus sur les prix dès le début de la saison de croissance, lesquels reflétaient les coûts et tous les termes convenus entre les parties. Certains producteurs ont bénéficié de contrats prévoyant des avantages tels que des paiements à intervalles réguliers ou bien anticipés pour couvrir les coûts des semences et d'autres intrants. Ce type d'accords a beaucoup aidé les producteurs des pays en développement, tout en intégrant des

éléments de sécurité et d'autres avantages pour les grandes enseignes (Kering & Textile Exchange, 2021).

Et il existe d'autres exemples de bonnes pratiques contractuelles : la marque de vêtements VEJA a signé des contrats d'un an avec des associations de producteurs de coton du Brésil, fixé un prix par kilogramme de coton biologique délié du marché, préfinancé la récolte à hauteur de 50 %, et payé une prime par kilo de coton produit que les associations doivent utiliser pour des projets de développement communautaire (Textile Exchange, 2019). D'autres acteurs de l'industrie pourront suivre des démarches similaires et ainsi aider directement les producteurs de la filière coton, et surtout appuyer la reconversion des cultivateurs traditionnels pour qu'ils adoptent des modèles conformes aux NVD ; en ce sens, ils pourront conclure des contrats à long terme avec les cultivateurs et leur offrir des primes ou des prix plus élevés pour récompenser leurs efforts.

**Les NVD sont l'occasion d'offrir de meilleurs prix, de meilleurs revenus et de meilleures conditions de vie aux agriculteurs qui les respectent.** Les NVD dans le secteur du coton doivent tendre à un système de fixation des prix clair et proposer des modèles comme les primes ou les prix minimaux qui reflètent les investissements et les efforts faits pour s'y conformer. Cette approche permet également de protéger les agriculteurs respectueux de ces normes en cas de prix bas à la production. Mais les prix du coton bio demeurent basés sur les prix conventionnels et, dans certains cas, les agriculteurs ne se voient offrir aucune incitation pour abandonner les systèmes de production non durables. D'autres

programmes, comme Better Cotton et CmiA, – les NVD les plus importantes dans le secteur du coton en termes de volumes certifiés –, n’ont pas encore formellement incorporé de directives pour assurer une meilleure rémunération aux agriculteurs conformes même si, dans la pratique, ceux-ci peuvent recevoir des prix différenciés pour leur coton.

Les FTMP doivent être revus et ajustés pour mieux refléter le marché, être plus efficaces et fournir une espèce de coussin aux exploitants. En effet, ils n’ont pas été révisés depuis 2011, même si les prix du marché du coton en Inde et dans d’autres grands pays producteurs ont été beaucoup plus élevés ces dernières années. Si les FTMP restent en dessous des prix du coton cultivé selon des procédés conventionnels ou biologiques pendant une période prolongée, les cultivateurs seront en droit de se demander pourquoi ils ont engagé des ressources et du temps sans en tirer de réels bénéfices.

En fait, de nombreux gouvernements africains et asiatiques ont mis en place des prix planchers, et les ont aussi augmentés, de sorte que le prix minimum et la prime du programme Fairtrade International, et même du programme Organic, ont été moins utiles. Si les prix du marché et ceux fixés par les gouvernements restent nettement supérieurs aux FTMP, les agriculteurs Fairtrade sont peu incités et ne voient pas pourquoi ils auraient à se conformer à ces normes ; ils sont plutôt enclins à continuer à produire du coton conventionnel ou préfèrent se tourner vers d’autres certifications (cf. Organic) qui leur permettent de générer des prix plus élevés (Fairtrade International, 2021a). Pour faire face à ces inconvénients, Fairtrade International a mis en œuvre un projet pilote visant à verser aux producteurs

de coton de l’Inde certifiés Fairtrade (commerce équitable) et Organic (bio), de l’argent supplémentaire ou à proposer un prix différencié pour le coton bio en plus du FTMP ou du prix du marché, selon le plus élevé des deux. Ce supplément est de 0,03 euro/kg de coton brut depuis avril 2021. Dans ce cas, les agriculteurs indiens qui cultivent du coton biologique et équitable reçoivent environ 0,72 euro/kg, majoration qui comprend les primes (Fairtrade International, 2021a). Il reste à voir si cette initiative incitera les cultivateurs traditionnels à passer à une culture plus durable, et comment elle aidera à revaloriser les prix minimaux et les primes, ou l’expansion du programme à d’autres régions.

En outre, l’ensemble du système agricole des petits exploitants doit être pris en compte lors de la réévaluation des prix et des primes NVD, car la rentabilité de nombreuses petites exploitations dépend non seulement du coton mais aussi d’autres cultures. Il est donc important que les NVD, grâce au soutien de divers acteurs de la filière, dont les acheteurs et les pays producteurs, fixent des critères pour définir les prix de référence permettant l’obtention d’un revenu vital, comme cela a été fait dans d’autres secteurs et pour d’autres matières premières comme le cacao et le café.

**Les acheteurs, les négociants et les associations de l’industrie peuvent collaborer pour améliorer la transparence des prix pour les cultivateurs.** Plusieurs associations régionales, par exemple l’Association africaine du coton, l’Association du coton de Karachi au Pakistan, l’Association internationale du coton et le Comité pour la coopération internationale entre les associations cotonnières (CICCA), ont un

certain pouvoir d'influence qui peut servir à accompagner les efforts visant à améliorer la transparence des prix dans toute la chaîne de valeur du coton. Elles peuvent pour ce faire publier des barèmes de prix et diffuser des informations utiles, afin que les agriculteurs soient au courant des réalités du marché et puissent développer de meilleures stratégies de commercialisation et ainsi renforcer leur pouvoir de négociation.

La difficulté est de garantir un prix équitable aux producteurs de coton et c'est là un obstacle majeur à l'expansion généralisée du coton conforme NVD. Si les marques de vêtements et les détaillants doivent, ce qui est compréhensible, réaliser des bénéfices, leurs décisions en matière de fixation des prix affectent des millions de personnes, et au premier rang les petits exploitants et les travailleurs dans toute la filière du coton. Une plus grande visibilité des processus et des transactions commerciales entre les acteurs est essentielle pour rendre les prix plus équitables pour ces agriculteurs. Cette transparence peut être atteinte parallèlement au développement de systèmes de traçabilité des produits pour permettre aux marques et aux détaillants de retracer l'origine du coton brut jusqu'à la plantation. En effet, de nombreux fabricants et enseignes de vente au détail savent peu de choses sur leurs fournisseurs, leur localisation, leurs procédés et activités, ainsi que sur la négociation des prix à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement.

Certaines entreprises des secteurs du textile et de l'habillement tentent de remédier à ce problème en créant des projets pilotes et en recourant aux technologies émergentes afin d'assurer la traçabilité du coton certifié bio, depuis la plantation jusqu'au consommateur,

tout en établissant des relations directes avec les cultivateurs pour s'assurer que les primes leur sont effectivement payées. Par exemple, C&A Group et OCA se sont associés pour mettre en place une technologie «blockchain» afin de suivre les transactions de bout en bout de la chaîne de valeur du coton. C&A Group a également piloté le programme d'engagement et de développement des agriculteurs OCA, qui recueille des données au niveau des exploitations afin de clarifier les prix que les cultivateurs obtiennent pour leur coton conforme à la norme Organic et de vérifier qu'ils reçoivent effectivement les primes accordées (C&A, 2019). D'autres enseignes, comme KaapAhal, travaillent également avec l'organisation OCA dans le cadre d'initiatives semblables pour permettre la détermination des prix et veiller à ce que la prime soit payée aux cultivateurs. Il s'agit là d'une démarche positive en vue d'encourager la transparence dans le secteur du coton. Aujourd'hui, tant les consommateurs que les gouvernements appellent à des pratiques commerciales plus durables dans le secteur; pour autant, les entreprises doivent adapter leurs processus, et prendre des mesures pour améliorer les prix et les revenus des producteurs.

**Le concept tout entier de détermination des prix doit être redéfini.** Outre

l'importance des paiements en temps voulu et la stipulation de conditions avantageuses pour les producteurs de coton lors de l'établissement des prix, les entreprises et les gouvernements doivent tenir compte des coûts externes tant pour les modes de culture conventionnels que pour ceux plus durables (ou comptabilité du capital naturel) pour déterminer la valeur économique des efforts pour tendre vers la durabilité de ce secteur

– et les économies de coûts possibles. Un tel ajustement des prix devra refléter les coûts externes de la production de coton moins durable dans les prix des produits à base de coton, le long de la chaîne de valeur, afin d'améliorer la compétitivité des produits et articles confectionnés avec du coton cultivé de manière plus durable. Les incitations financières accordées par les pays producteurs et les pays consommateurs devraient être conçues de manière à récompenser les producteurs de coton qui mettent en œuvre des pratiques durables débouchant sur des résultats positifs. Des outils tels que les lignes directrices sur la comptabilisation de la totalité des coûts, émises par le Réseau d'action pour l'agriculture biologique durable, fournissent des bases économiques solides pour l'engagement de réformes politiques encourageant les systèmes et les pratiques agricoles bénéfiques, tout en décourageant tout ce qui peut être nocif (IFOAM Organics International, 2019).

Le fait d'investir à tous les niveaux du réseau d'approvisionnement pour s'assurer que les efforts de durabilité peuvent être reconnus grâce à des primes suffisantes, garantissant une rémunération vitale décente et des profits équitables aux cultivateurs, permettra de comprendre ce qu'ils perçoivent et quels sont leurs coûts réels (Textile Exchange, 2021).

**Les gouvernements locaux doivent promouvoir les marchés régionaux internes et la création de valeur.** Les pays producteurs de coton ont la possibilité d'améliorer le commerce du coton brut dans les régions économiques concernées et de développer leur propre industrie du vêtement, pour ainsi réduire leur dépendance vis-à-vis de l'Union européenne et des grandes puissances comme la Chine et les États-Unis.

Les pays à faible revenu peuvent œuvrer à la création d'unions douanières régionales afin d'assurer un traitement préférentiel à ceux qui en seraient membres et d'établir des droits d'importation sur le coton et les textiles provenant de pays tiers (Koning, 2006). C'est ce que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pourrait faire pour booster les revenus tirés du coton. Néanmoins, elle aura besoin d'un véritable élan porteur de la part des décideurs politiques qui doivent être résolus à soutenir cette industrie textile à petite et moyenne échelle, afin de lui donner les moyens de transformer son propre coton en vêtements destinés au marché local. Pas prometteur dans cette direction, la première usine d'égrenage dédiée au coton biologique a été créée au Burkina Faso, en Afrique de l'Ouest.

Les pays à faible revenu peuvent également s'engager dans la voie du développement de chaînes de valeur de produits dérivés du coton, comme les tiges de cotonnier, l'huile de coton (qui peut être utilisée comme biocarburant) et la farine, ce qui permettrait de créer des sources complémentaires de revenus pour les cultivateurs. Ces nouveaux produits, en élargissant les débouchés et en créant de la valeur ajoutée, pourraient contribuer à la croissance économique et au maintien de l'emploi, par exemple en Afrique subsaharienne, où l'huile de coton pourrait être exploitée à plus grande échelle pour diminuer l'importation de pétrole dont dépend la région (ITC, 2020A). Les tiges de cotonnier peuvent être utilisées comme source combustible, dans la préparation de la pâte à papier et même comme substrat pour la culture de champignons comestibles. La culture du coton entraîne généralement la production de deux à trois tonnes de tiges

par hectare, mais pour l'heure les agriculteurs africains se contentent de les brûler ou de les couper au ras du sol pour ensuite les déchiqueter (ITC, 2020b).

Certaines techniques innovantes liées au recyclage du coton sont également à explorer. Quelques entreprises du secteur du textile et de la confection ont commencé à mettre en œuvre des procédés de régénération de la fibre cellulosique à partir des déchets de coton résultant des processus de fabrication ; à créer de la pâte à partir de vieux morceaux de vêtements qui sont séchés et transformés en fils ; à convertir les vieux vêtements en nouveaux vêtements ; ou à séparer et à recycler les mélanges de coton et de polyester à une échelle exploitable. Ces efforts de promotion et d'élargissement de la circularité dans le secteur textile peuvent également être étendus aux pays producteurs de coton, car une fois les vêtements décomposés, il faut des intrants supplémentaires de coton pour être retissés en de nouveaux vêtements.

Par exemple, les gouvernements des pays d'Afrique de l'Ouest cherchent à piloter le projet dit de la Zone de régénération de l'Afrique de l'Ouest (WARZ) pour soutenir la création d'une base circulaire d'approvisionnement en textile et en vêtement dans cette région. Elle supposera l'utilisation de nouvelles technologies de recyclage et l'installation de centres de fabrication de petite taille à proximité des côtes, en relation étroite avec le marché des consommateurs européens. Ce projet vise à réduire l'empreinte carbone de l'industrie en créant une chaîne d'approvisionnement plus courte et une meilleure traçabilité des produits. Il peut également aider à intégrer les processus de recyclage des tissus afin de produire des quantités de vêtements

adaptées aux tendances évolutives du marché (Wright, 2022).

Ces efforts peuvent également s'accompagner de l'augmentation de la capacité de recyclage et de la standardisation des infrastructures de tri, de collecte et de recyclage. Même si ces techniques ne sont pas encore disponibles à grande échelle, elles suscitent bien de l'attention face à l'intérêt croissant de promotion de la circularité dans les secteurs du vêtement et du textile. Un environnement institutionnel approprié est par ailleurs essentiel pour encourager cette génération de valeur à partir de la production de coton. Les gouvernements ont tout intérêt à soutenir ce secteur en appuyant les infrastructures, les outils de communication et les capacités de transformation.

Il convient également de mentionner ici le soutien logistique, notamment pour le stockage et le transport, le préfinancement des intrants, la souscription d'assurances, et les contrats à terme qui peuvent protéger les agriculteurs de certains problèmes externes tels que la volatilité des prix, et leur permettre même d'augmenter leurs investissements. Il s'agit en fait de créer des conditions qui offrent une sécurité et des incitations commerciales qui peuvent faire une différence pour ces cultivateurs en améliorant leurs bénéfices nets.

**Les gouvernements des pays producteurs doivent soutenir la structuration de la chaîne de valeur du coton et promouvoir le commerce et les relations directes entre cultivateurs et acheteurs.** Les cultivateurs de coton des principaux pays producteurs, l'Inde ou les nations de l'Afrique de l'Ouest peuvent tirer avantage des options qui s'offrent à eux pour écouler

leur produit via des circuits formels et éviter de le vendre à des intermédiaires informels venant les chercher jusque dans leurs villages. La structuration des filières locales, en soutenant les agrégateurs, les égreneurs et d'autres acteurs (par exemple en les enregistrant formellement) et en établissant des relations avec les producteurs, pourra les aider à élargir leurs débouchés et à augmenter leur capacité à négocier les prix.

Il existe un exemple d'approvisionnement direct dans le secteur du coton qui a contribué à accroître la transparence et à garantir la fixation des prix et des termes commerciaux et qui mérite d'être cité : c'est celui d'Armstrong Knitting Mills, fabricant intégré de textiles qui travaille directement avec les agriculteurs du commerce équitable en Inde. Il a mis au point un système de partage d'informations sur le prix des fibres tout au long de la chaîne de valeur. Et d'autres marques, notamment People Tree en Grande-Bretagne et Tchibo en Allemagne, ont établi un partenariat avec les égreneurs pour acheter directement la fibre et négocier le pourcentage à reverser aux cultivateurs, en reconnaissance du différentiel biologique (Kering & Textile Exchange, 2021).

Sans aucun doute, les entreprises du secteur du coton peuvent montrer leur engagement en allant visiter les plantations d'origine pour ainsi comprendre les besoins spécifiques des exploitants, ou en cherchant à s'approvisionner directement auprès d'eux, lorsque cela est possible. Pour travailler sans intermédiaires avec les agriculteurs, il peut être utile pour les acheteurs d'établir des partenariats entre eux afin d'agréger la demande ou d'établir des plans d'achat communs (Truscott, 2020). Et les acheteurs ont aussi le pouvoir d'inciter les cultivateurs

de coton à s'engager dans la voie de la production conforme aux NVD.

Il est essentiel de mettre en place des systèmes de production de coton durables et résilients. Et pour ce faire, il faut que les acteurs de l'industrie, et toute la chaîne NVD, coordonnent et mettent en œuvre des mesures efficaces encourageant les agriculteurs à adopter des pratiques plus durables et assurant leur juste rémunération. Les mesures visant la transparence des prix, une meilleure reconnaissance financière aux cultivateurs et l'amélioration des conditions contractuelles, en conjonction avec l'ouverture de relations commerciales directes et de marchés régionaux, peuvent contribuer à faire la différence pour eux et améliorer leurs moyens de subsistance.

## Références

- Angidi, S., & Bogati, A. (2020). A comparative assessment on production cost and output yield of organic and Bt cotton farmers. *IJESC*, 10(7). <https://ijesc.org/upload/7a596e43bc154244f31306f3ece67cb5.A%20Comparative%20Assessment%20on%20Production%20Cost%20and%20Output%20Yield%20of%20Organic%20and%20Bt%20Cotton%20Farmers.pdf>
- Avadhani, R. (2020, November 21). Cotton price reduced, farmers in debt trap. *The Hindu*. <https://www.thehindu.com/news/national/telegana/cotton-price-reduced-farmers-in-debt-trap/article33145240.ece>
- Baghdadli, I., Cheikhrouhou, H., & Raballand, G. (2007). *Strategies for cotton in West and Central Africa: Enhancing competitiveness in the "Cotton 4"* (Working Paper No.108). World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/6784>
- Barnhardt Purified Cotton (2018). *What determines the price of cotton?* <https://barnhardtcotton.net/blog/what-determines-the-price-of-cotton/>
- Barnhardt Purified Cotton. (2019). *Types of cotton*. <https://barnhardtcotton.net/blog/types-of-cotton/>
- Bender, C. (2020). *COVID-19's impact on cotton*. Macquarie. <https://www.macquarie.com/au/en/perspectives/covid-19-impact-on-cotton.html>
- Better Cotton Initiative. (2021). *2020 annual report*. <https://bettercotton.org/wp-content/uploads/2021/09/BCI-2020AnnualReport.pdf>
- BoF & Mckinsey & Company. (2020). *The state of fashion 2020*. <https://www.mckinsey.com/~media/mckinsey/industries/retail/our%20insights/state%20of%20fashion/2022/the-state-of-fashion-2022.pdf>
- Brain, J. (n.d.). *The cotton industry*. Historic UK. <https://www.historic-uk.com/HistoryUK/HistoryofBritain/Cotton-Industry/>
- C&A. (2019). *Sustainability report 2019: Certified organic cotton*. <https://sustainability.c-and-a.com/pt/pt/sustainability-report/2019/sustainable-products/sustainable-materials/more-sustainable-cotton/organic-cotton/>
- C&A. (2020, December 16). *Global sustainability report 2020*. [https://www.c-and-a.com/uk/en/corporate/fileadmin/user\\_mediacenter/user\\_upload/CA\\_GSR\\_2020.pdf](https://www.c-and-a.com/uk/en/corporate/fileadmin/user_mediacenter/user_upload/CA_GSR_2020.pdf)
- C&A. (2021). *Bio Cotton – Game changer for a sustainable fashion industry*. <https://www.c-and-a.com/eu/en/shop/bio-cotton>
- Canadian Biotechnology Action Network. (2022). *GM cotton*. <https://cban.ca/gmos/products/on-the-market/cotton/>
- Common Objective. (2021a). *Fibre briefing: Polyester*. <http://www.commonobjective.co/article/fibre-briefing-polyester>

- Common Objective. (2021b). *Quick guide to different types of textile fibres*. <http://www.commonobjective.co/article/quick-guide-to-different-types-of-textile-fibres>
- Congressional-Executive Commission on China. (2020). *Global supply chains, forced labor, and the Xinjiang Uyghur Autonomous Region* (Staff research report). <https://www.cecc.gov/sites/chinacommission.house.gov/files/documents/CECC%20Staff%20Report%20March%202020%20-%20Global%20Supply%20Chains%2C%20Forced%20Labor%2C%20and%20the%20Xinjiang%20Uyghur%20Autonomous%20Region.pdf>
- Cotlook Outlook. (2021). *The Cotlook indices – An explanation*. <https://www.cotlook.com/information-2/the-cotlook-indices-an-explanation/>
- CottonUpGuide. (n.d.). *Why source sustainable cotton?* <http://cottonupguide.org/why-source-sustainable-cotton/challenges-for-cotton/#1518784631393-54125774-71fd>
- Cottonworks. (n.d.). *Recycled cotton: Sustainability and recycled cotton*. <https://www.cottonworks.com/en/topics/sustainability/cotton-sustainability/recycled-cotton/>
- CSIRO. (2021). *Over 100 cotton varieties and counting*. <https://www.csiro.au/en/research/plants/crops/cotton/100-varieties>
- Cunneen, H., & Owain, E. (June 2021). *Physical climate risk for global cotton production: Global analysis*. Forum for the Future Cotton 2040 & Acclimatise. <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwi0u7-p1oj8AhXQK0QIHRawDVcQFnoECAkQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.wtwco.com%2F-%2Fmedia%2FWTW%2FInsights%2Fcampaigns%2FWTW-9650-Cotton-2040-May21-ExecSummary-GA-v9.pdf%3Fmo>
- Daya, P. (2021). *Nuclear techniques help Bangladeshi experts develop improved cotton varieties in record time*. International Atomic Energy Agency. <https://www.iaea.org/newscenter/news/nuclear-techniques-help-bangladeshi-experts-develop-improved-cotton-varieties-in-record-time>
- Eckstein, D., Künzel, V., & Schäfer, L. (2021). *Global climate risk index*. Germanwatch. <https://www.germanwatch.org/en/crisis>
- Edge Fashion Intelligence. (n.d.). *Fashion industry environmental, waste and recycle statistics*. <https://edgexpo.com/fashion-industry-waste-statistics/>
- ENVIZI. (2022, October 14). *CSRD: The EU's Corporate Sustainability Reporting Directive explained*. <https://envizi.com/blog/eu-corporate-sustainability-reporting-directive/>
- European Commission (2022, February 23). *Just and sustainable economy: Commission lays down rules for companies to respect human rights and environment in global value chains*. [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_22\\_1145](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_22_1145)
- Fairtrade Foundation. (2020). *Cotton farmers paying the price of disposable fashion*. <https://www.fairtrade.org.uk/media-centre/blog/cotton-farmers-paying-the-price-of-disposable-fashion/>

- Fairtrade Foundation. (2022). *Cotton farmers*. <https://www.fairtrade.org.uk/farmers-and-workers/cotton/>
- Fairtrade International. (2021a). *Pilot project: Fairtrade cotton in India*. [https://files.fairtrade.net/standards/2021\\_02\\_10\\_Announcement\\_Pilot\\_Organic\\_Cotton\\_India\\_EN.pdf](https://files.fairtrade.net/standards/2021_02_10_Announcement_Pilot_Organic_Cotton_India_EN.pdf)
- Fairtrade International (2021b). *Pricing table*. <https://www.fairtrade.net/standard/minimum-price-info>
- Fairtrade International (2022). *Fairtrade minimum price and fairtrade premium table*. <https://files.fairtrade.net/Fairtrade-Minimum-Price-and-Premium-Table-EN-PUBLIC.pdf>
- Fashion Revolution. (n.d.). *Fashion Revolution India*. <https://www.fashionrevolution.org/asia/india/>
- Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2015). *Measuring sustainability in cotton farming systems*. <https://www.fao.org/documents/card/zh/c/c2658c57-5edd-4bd2-bc0d-/>
- Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2019). *FAOSTAT-data*. <http://www.fao.org/faostat/en/#data>
- Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2021). *Recent trends and prospects in the world cotton market and policy developments*. <https://www.fao.org/3/cb4589en/cb4589en>
- Glover, S. (2021, January 4). BCI says lessons have been learned in Xinjiang. *Ecotextile News*. <https://www.ecotextile.com/2021010427189/features/bci-says-lessons-have-been-learned-in-xinjiang.html>
- Grain Central. (2020). *COVID-19 impacts global cotton sector: USDA*. <https://www.graincentral.com/cropping/cotton/covid-19-impacts-global-cotton-sector-usda/>
- Grand View Research. (2022). *Textile market size, share & trends analysis report by raw material (cotton, wool, silk, chemical), by product (natural fibers, nylon), by application (technical, fashion), by region, and segment forecasts, 2022–2030*. <https://www.grandviewresearch.com/industry-analysis/textile-market>
- Grosscurt, C., de Groot Ruiz, A., & Fobelets, V. (2016). *The true price of cotton from India*. IDH Sustainable Trade Initiative & True Price. <https://trueprice.org/wp-content/uploads/2022/07/TP-Cotton.pdf>
- H&M Group. (n.d.). *Collect, recirculate, recycle*. <https://hmgroupp.com/sustainability/circularity-and-climate/recycling/>
- H&M Group. (2018). *H&M Group sustainability report 2017*. [https://about.hm.com/content/dam/hmgroupp/groupsite/documents/masterlanguage/CSR/reports/2017%20Sustainability%20report/HM\\_group\\_SustainabilityReport\\_2017\\_FullReport.pdf](https://about.hm.com/content/dam/hmgroupp/groupsite/documents/masterlanguage/CSR/reports/2017%20Sustainability%20report/HM_group_SustainabilityReport_2017_FullReport.pdf)
- H&M Group. (2021). *H&M Group sustainability performance report 2020*. <https://hmgroupp.com/wp-content/uploads/2021/03/HM-Group-Sustainability-Performance-Report-2020.pdf>

- Hossain, T. (April 2021). *Cotton and products annual* (BG2021-0013). USDA Foreign Agricultural Service & Global Agricultural Information Network. [https://apps.fas.usda.gov/newgainapi/api/Report/DownloadReportByFileName?fileName=Cotton%20and%20Products%20Annual Dhaka Bangladesh 04-01-2021.pdf](https://apps.fas.usda.gov/newgainapi/api/Report/DownloadReportByFileName?fileName=Cotton%20and%20Products%20Annual%20Dhaka%20Bangladesh%2004-01-2021.pdf)
- Hughes, K. (2021). *Climate change – Impacts and mitigation in the cotton sector* [Interview]. Bremen Cotton Exchange. <https://neu.baumwollboerse.de/en/2021/06/22/climate-change-impacts-and-mitigation-in-the-cotton-sector/>
- Husband, L. (2022). *World Bank warns 40% rise in cotton prices as Ukraine war bites*. Just Style. <https://www.just-style.com/special-focus/ukraine-crisis/world-bank-warns-40-rise-in-cotton-prices-as-ukraine-war-bites/>
- IFOAM Organics International. (2019). *Full cost accounting to transform agriculture and food systems*. <https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2020/06/Full-cost-accounting.pdf?dd>
- IKEA. (n.d.). *100% committed to sustainable cotton*. <https://www.ikea.com/us/en/this-is-ikea/sustainable-everyday/100-committed-to-sustainable-cotton-pub7f285ad1>
- IKEA. (2021). *IKEA sustainability report FY20*. [https://preview.thenewsmarket.com/Previews/IKEA/DocumentAssets/578053\\_v2.pdf](https://preview.thenewsmarket.com/Previews/IKEA/DocumentAssets/578053_v2.pdf)
- Indexmundi. (2022, November). *Cotton monthly price*. <https://www.indexmundi.com/commodities/?commodity=cotton&months=120>
- INDITEX. (2021). *Statement on non-financial information 2021*. <https://static.inditex.com/annual-report-2021/en/documents/2021-review.pdf>
- Internal Revenue Service. (n.d.). *Farmers ATG – Chapter Five – Cotton*. [https://www.irs.gov/pub/irs-utl/farmers\\_atg\\_chapter\\_5.pdf](https://www.irs.gov/pub/irs-utl/farmers_atg_chapter_5.pdf)
- International Cotton Advisory Committee. (2016). *Cost of production of raw cotton*. [https://www.icac.org/Content/PublicationsPdf%20Files/9697a6b2\\_6d66\\_4111\\_b66d\\_2d2d0efea4b8/cost-of-production2016.pdf.pdf](https://www.icac.org/Content/PublicationsPdf%20Files/9697a6b2_6d66_4111_b66d_2d2d0efea4b8/cost-of-production2016.pdf.pdf)
- International Cotton Advisory Committee. (2020). *Production and trade subsidies affecting the cotton industry*. [https://www.icac.org/Content/PublicationsPdf%20Files/d77a4022\\_9008\\_40f6\\_a972\\_c8c8e5d43d2f/Cotton\\_subsidies2020.pdf.pdf](https://www.icac.org/Content/PublicationsPdf%20Files/d77a4022_9008_40f6_a972_c8c8e5d43d2f/Cotton_subsidies2020.pdf.pdf)
- International Trade Centre. (2007a). *Cotton exporters guide*. <https://intracen.org/media/file/2341>
- International Trade Centre. (2007b). *Organic cotton: An opportunity for trade* [Technical paper]. <https://intracen.org/media/file/3075>
- International Trade Centre. (2016). *Textile & clothing value chain roadmap of Kenya*. <https://intracen.org/media/file/12193>
- International Trade Centre. (2020a). *Beyond the fibre: Capturing cotton's full value in Africa*. <https://intracen.org/media/file/2415>

- International Trade Centre. (2020b). *Cotton offers new income source for African farmers*. <https://intracen.org/news-and-events/news/cotton-offers-new-income-sources-for-african-farmers>
- IPSOS Mori. (2018). *Sustainable fashion survey*. [http://changingmarkets.org/wp-content/uploads/2019/01/IPSOS\\_MORI\\_summary\\_survey\\_results.pdf](http://changingmarkets.org/wp-content/uploads/2019/01/IPSOS_MORI_summary_survey_results.pdf)
- Jans, Y., von Bloh, W., Schaphoff, S., & Müller, C. (January 2020). Global cotton production under climate change – Implications for yield and water consumption. *Hydrology and Earth System Sciences*. <https://hess.copernicus.org/preprints/hess-2019-595/hess-2019-595.pdf>
- Johnson, J., MacDonald, S., Meyer L., & Soley, G. (2022, February 24–25). *The world and United States cotton outlook* [Presentation]. United States Department of Agriculture’s 9th Annual Agricultural Outlook Forum ([virtual]). <https://www.usda.gov/sites/default/files/documents/2022AOF-cotton-outlook.pdf>
- Josephs, J. (2022). *Ukraine war to cause biggest price shock in 50 years* – World Bank. BBC. <https://www.bbc.com/news/business-61235528>
- Kabwe, S., Mutambara, J., Mujeyi, K., Blackmore, E., Vorley, B., & Weng, X. (2018). *Contract farming and informality: Drivers and governance responses in Zambia and Zimbabwe*. <https://www.jstor.org/stable/resrep16563.10>
- Keaten, J. (2022, October 6). *UN Human Rights Council rejects Western bid to debate China’s Xinjiang abuses*. The Diplomat. <https://thediplomat.com/2022/10/un-human-rights-council-rejects-western-bid-to-debate-chinas-xinjiang-abuses/>
- Kering and Textile Exchange (2021). *A world beyond certification: A best practices guide for organic cotton trading models*. [https://textileexchange.org/wp-content/uploads/2021/06/OrganicCottonTradingModels\\_FINALforpublishing.pdf](https://textileexchange.org/wp-content/uploads/2021/06/OrganicCottonTradingModels_FINALforpublishing.pdf)
- Kim, M. (C.). (2021). *Green is the new black: The effects of COVID-19 on the fashion industry’s need for sustainability*. Joseph Wharton Scholars. [https://repository.upenn.edu/joseph\\_wharton\\_scholars/108](https://repository.upenn.edu/joseph_wharton_scholars/108)
- Kone, Y., Sissoko, M., Assima, A., & Keita, N. (2020). *Why could the COVID-19 cotton crisis lead to an economic and social crisis in Mali*. Food Security Group, Department of Agricultural, Food, and Resource Economics, Michigan State University. <https://www.canr.msu.edu/news/why-could-the-covid-19-cotton-crisis-lead-to-an-economic-and-social-crisis-in-mali>
- Koning, N. B. J., & Jongeneel, R. A. (2006). *Food sovereignty and export crops: Could ECOWAS create an OPEC for sustainable cocoa?* [Paper presentation]. Regional Forum on Food Sovereignty, Niamey, Niger. <https://edepot.wur.nl/18707>
- Levi Strauss & Co. (2019, February 21). *Progress made on the sustainable cotton challenge*. <https://www.levistrauss.com/2019/02/21/progress-made-sustainable-cotton-challenge/>

- Mandumbu, R., Nyawenze, C., Rugare, J. T., Nyamadzawo, G., Parwada, C., & Tibugari, H. (2021). Tied ridges and better cotton breeds for climate change adaptation. In N. Oguge, D. Ayal, L. Adeleke, & I. da Silva. (Eds.), *African handbook of climate change adaptation*. Springer. [https://doi.org/10.1007/978-3-030-45106-6\\_23](https://doi.org/10.1007/978-3-030-45106-6_23)
- Marks & Spencer. (n.d.). *Cotton*. <https://corporate.marksandspencer.com/sustainability/our-products/ch-raw-materials/cotton>
- MDS. (n.d.). *Inditex sets new green targets: 100% of sustainable materials by 2025*. <https://www.themds.com/companies/inditex-sets-new-green-targets-100-of-sustainable-materials-by-2025.html>
- Meier, C., Sampson, G., Larrea, C., Schlatter, B., Bermudez, S., Duc Dang, T., & Willer, H. (2021). *The state of sustainable markets 2021*. International Trade Centre, International Institute for Sustainable Development, & Research Institute of Organic Agriculture. <https://digital.intracen.org/state-sustainable-markets-2021/state-of-sustainable-markets-2021/>
- Menke, A. (2017). *Working conditions in the textile industry*. globalEdge. <https://globaledge.msu.edu/blog/post/54484/working-conditions-in-the-textile-indust>
- Mestre, D. (2021). *Cotton at the heart of the crisis*. Domotex. <https://www.domotex.com/en/cotton-at-the-heart-of-the-crisis/>
- Meyer, G. (2014). Cotton farmers hit hard as prices drop to lowest since 2009. *Financial Times*. <https://www.ft.com/content/e44b095c-7a19-11e4-9b34-00144feabdc0>
- Mohanty, S. K., Franssen, L., & Saha, S. (2019). *The power of international value chains in the Global South*. International Trade Centre. [https://www.researchgate.net/profile/Loe-Franssen/publication/336956209\\_The\\_Power\\_of\\_International\\_Value\\_Chains\\_in\\_the\\_Global\\_South/links/5dbc4807299bf1a47b0a253e/The-Power-of-International-Value-Chains-in-the-Global-South.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Loe-Franssen/publication/336956209_The_Power_of_International_Value_Chains_in_the_Global_South/links/5dbc4807299bf1a47b0a253e/The-Power-of-International-Value-Chains-in-the-Global-South.pdf)
- Muhammad, A., Smith, S. A., & Yu T. H. E. (2021). COVID-19 and cotton import demand in China. *Agribusiness*, 37, 3–24. <https://doi.org/10.1002/agr.21682>
- Nelson, V. & Smith, S. (2011, May). *Fairtrade cotton: Assessing impact in Mali, Senegal, Cameroon and India. Synthesis report*. University of Greenwich. [https://files.fairtrade.net/publications/2011\\_FairtradeCotton\\_ImpactMaliSenegaCameroonIndia.pdf](https://files.fairtrade.net/publications/2011_FairtradeCotton_ImpactMaliSenegaCameroonIndia.pdf)
- Nike. (2020). *FY19 NIKE, Inc. impact report*. <https://purpose-cms-preprod01.s3.amazonaws.com/wp-content/uploads/2020/02/11230637/FY19-Nike-Inc.-Impact-Report.pdf>
- Nike. (2021). *FY20 NIKE, Inc. impact report*. [https://purpose-cms-preprod01.s3.amazonaws.com/wp-content/uploads/2021/04/26225049/FY20\\_NIKE\\_Inc\\_Impact\\_Report2.pdf](https://purpose-cms-preprod01.s3.amazonaws.com/wp-content/uploads/2021/04/26225049/FY20_NIKE_Inc_Impact_Report2.pdf)
- Office of U.S. Senator Roger Wicker, R-Miss. (2017). *Struggling cotton farmers seek help*. Morning AgClips. <https://www.morningagclips.com/struggling-cotton-farmers-seek-help/>

- Organisation for Economic Co-operation and Development & Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2021), *OECD-FAO agricultural outlook 2021–2030*. OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/19428846-en>
- Organisation for Economic Co-operation and Development & Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2022). *OECD-FAO agricultural outlook 2022–2031*. OECD Publishing. [https://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/oecd-fao-agricultural-outlook-2022-2031\\_f1b0b29c-en](https://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/oecd-fao-agricultural-outlook-2022-2031_f1b0b29c-en)
- Otto Group. (2021). *Otto Group annual report 2020-21*. [https://www.ottogroup.com/wLayout22/wGlobal/scripts/php/forceDownload.php?document=/medien/cached/downloads/documents-en/geschaeftsbericht/Otto-Group-Annual-Report-2020\\_21.pdf](https://www.ottogroup.com/wLayout22/wGlobal/scripts/php/forceDownload.php?document=/medien/cached/downloads/documents-en/geschaeftsbericht/Otto-Group-Annual-Report-2020_21.pdf)
- PTI. (2010). *High cotton prices affect industry; farmers rich*. Livemint. <https://www.livemint.com/Companies/CeiPOyz9FtoPXxgvWxafVN/High-cotton-prices-affect-industry-farmers-rich.html>
- Rajagopal, S. (2020, April). *Non-tariff protectionism on disguise?* Fibre2Fashion. <https://www.fibre2fashion.com/industry-article/4775/non-tariff-barriers-protectionism-in-disguise#:~:text=Studies%20have%20shown%20that%20the,Labour%20and%20environmental%20standards>
- Research and Markets. (2022). *Raw cotton processing products market research report by application, end user, region – Global forecast to 2027 – Cumulative impact of COVID-19*. <https://www.researchandmarkets.com/reports/4968877/raw-cotton-processing-products-market-research>
- Riar, M., Poswal, R. S., Mandloi, L. S., Messmer, M. M., & Bhullar, G. S. (2017). A diagnosis of biophysical and socio-economic factors influencing farmers' choice to adopt organic or conventional farming systems for cotton production. *Frontiers in Plant Science*, 8. <https://doi.org/10.3389/fpls.2017.01289>
- Richmond Dental & Medical. (2021). *Understanding cotton prices*. <https://richmonddental.net/library/understanding-cotton-prices/>
- Riello, G. (2022). Cotton textiles and the industrial revolution in a global context. *Past & Present*, 255(1), 87–139. <https://doi.org/10.1093/pastj/gtab016>
- Rieple, A., & Singh, R. (2010). A value chain analysis of the organic cotton industry: The case of UK retailers and Indian suppliers. *Ecological Economics*, 69(11), 2292–2302. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2010.06.025>
- Robinson, J. (2013). *Consolidation shifts the balance of power to retailers*. Cotton Grower. <https://www.cottongrower.com/cotton-news/consolidation-shifts-the-balance-of-power-to-retailers/>
- Robinson, N. (2021, June 23). *Cotton industry unprepared for climate change threat to crop and farmers*. Reuters. <https://www.reuters.com/article/us-climate-change-cotton-farming-trfn-idUSKCN2DZ15D>

- Robledo, V. (2020). *International cotton trade and causes of price volatility in the United States*. Beyond the Numbers, U.S. Bureau of Labor Statistics. [https://www.bls.gov/opub/btn/volume-9/international-cotton-trade-and-causes-of-price-volatility-in-the-united-states.htm?view\\_full#\\_edn18](https://www.bls.gov/opub/btn/volume-9/international-cotton-trade-and-causes-of-price-volatility-in-the-united-states.htm?view_full#_edn18)
- Russell, M. (2022, October 19). *Better Cotton reports on programme success in India*. Just Style. <https://www.just-style.com/news/better-cotton-reports-on-programme-success-in-india/>
- Sainsbury, P. (2021). *Bloom times ahead for cotton*. Investing.com. <https://uk.investing.com/analysis/bloom-times-ahead-for-cotton-200485240>
- Salzer, K. (2019). *How young people are shaping the future of sustainable fashion*. World Economic Forum. <https://www.weforum.org/agenda/2019/04/young-shapers-leading-sustainable-fashion-movement/>
- Schute, R. (2021). How to keep organic cotton prices stable in a volatile market. *Sourcing Journal*. <https://sourcingjournal.com/topics/thought-leadership/organic-cotton-accelerator-oca-non-gm-seed-prices-ruud-schute-278407/>
- Siegle, L. (2012, April 7). Is H&M the new home of ethical fashion? *The Observer*. <https://www.theguardian.com/business/2012/apr/07/hennes-mauritz-h-and-m>
- Singh, S., & Dusanj-Lenz, S. (August 2019). *Gender equity and its impact on sustainability in cotton farming in India*. Fashion Revolution India. <https://issuu.com/fashionrevolution/docs/gender-equity-cotton-farming-policy-pilot-fr-bc>
- Simionato, C. (2022, February 9). *Sustainable retail in Brazil: Statistics and facts*. Statista. [https://www.statista.com/topics/6915/sustainable-retail-in-brazil/#dossierContents\\_outerWrapper](https://www.statista.com/topics/6915/sustainable-retail-in-brazil/#dossierContents_outerWrapper)
- Sodjinou, E., Glin, L. G., Nicolay, G., Tovignan, S., & Hinvi, J. (2015). Socioeconomic determinants of organic cotton adoption in Benin, West Africa. *Agriculture and Food Economics*, 2, art. 12. <https://agrifoodecon.springeropen.com/articles/10.1186/s40100-015-0030-9>
- S&P Global Market Intelligence. (2021). *US bans cotton from China's prolific Xinjiang region over Uighur concerns*. <https://www.spglobal.com/marketintelligence/en/news-insights/latest-news-headlines/us-bans-cotton-from-china-s-prolific-xinjiang-region-over-uighur-concerns-61643629>
- Sub-Committee on Cotton. (2021). *Impacts of the COVID-19 pandemic on cotton and its value chains: The case of the C-4 and other LDCs* (Report No.: TN/AG/SCC/W/40-WT/CFMC/W/97). Agriculture and Commodities Division, World Trade Organization. [https://www.wto.org/english/tratop\\_e/agric\\_e/covidinpactstudyc4ldscotton\\_e.pdf](https://www.wto.org/english/tratop_e/agric_e/covidinpactstudyc4ldscotton_e.pdf)
- Sustainable Cotton Ranking. (n.d.-a). *Market update*. <https://sustainablecottonranking.org/market-update>
- Sustainable Cotton Ranking. (n.d.-b). *Tchibo: How is the company performing?* <https://www.sustainablecottonranking.org/scores/pdf/profile/tchibo-gmbh>

- Textile Exchange. (2016). *Organic cotton market report 2016*. [https://textileexchange.org/app/uploads/2021/05/OCMR\\_2016\\_Companion\\_SlideDeck.pdf](https://textileexchange.org/app/uploads/2021/05/OCMR_2016_Companion_SlideDeck.pdf)
- Textile Exchange. (2019). *Organic cotton market report 2019*. <https://store.textileexchange.org/product/2019-organic-cotton-market-report/>
- Textile Exchange. (2021). *Organic cotton market report 2021*. [https://textileexchange.org/wp-content/uploads/2021/07/Textile-Exchange\\_Organic-Cotton-Market-Report\\_2021.pdf](https://textileexchange.org/wp-content/uploads/2021/07/Textile-Exchange_Organic-Cotton-Market-Report_2021.pdf)
- Thomas, L. (2021). *Cotton prices just hit a 10-year high. Here's what that means for retailers and consumers*. CNBC. <https://www.cnbc.com/2021/10/10/cotton-prices-hit-10-yr-high-what-it-means-for-retailers-and-shoppers.html>
- Truscott, L. (2020). *How companies can source cotton more sustainably*. GreenBiz. <https://www.greenbiz.com/article/how-companies-can-source-cotton-more-sustainably>
- United Nations Conference on Trade and Development. (2017). *Cotton and its by-products in Tanzania. Analysis of cotton by-products survey*. [https://unctad.org/system/files/official-document/sucmisc2017d12\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/sucmisc2017d12_en.pdf)
- United States Department of Agriculture. (n.d.). *Cotton sector at a glance*. <https://www.ers.usda.gov/topics/crops/cotton-wool/cotton-sector-at-a-glance/>
- United States Department of Agriculture. (2018, March). *Cotton ginning cost share* [Fact sheet]. [https://www.fsa.usda.gov/Assets/USDA-FSA-Public/usdafiles/cotton-ginning-cost-share/cgcs\\_program\\_fact\\_sheet\\_march\\_2018.pdf](https://www.fsa.usda.gov/Assets/USDA-FSA-Public/usdafiles/cotton-ginning-cost-share/cgcs_program_fact_sheet_march_2018.pdf)
- U.S. Cotton Trust Protocol. (2020). *Research: In a post-COVID 2021, fashion will trend toward sustainability*. Sustainable Brands. <https://sustainablebrands.com/read/defining-the-next-economy/research-in-a-post-covid-2021-fashion-will-trend-toward-sustainability>
- Voora, V., Larrea, C., & Bermudez, S. (2020, June). *Global market report: Cotton*. International Institute for Sustainable Development. <https://www.iisd.org/sites/default/files/publications/ssi-global-market-report-cotton.pdf>
- Voora, V., Larrea, C., Huppé, G., & Nugnes, F. (2022). *Standards and investments in sustainable agriculture*. International Institute for Sustainable Development. <https://www.iisd.org/system/files/2022-04/ssi-initiatives-review-standards-investments-agriculture.pdf>
- Wei, W., Mushtaq, Z., Ikram, A., Faisal, M., Wan-Li, Z., & Ahmad, M. I. (2020). *Estimating the economic viability of cotton growers in Punjab Province, Pakistan*. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/2158244020929310>
- Westerberg, V. (2017). *The economics of conventional and organic cotton production. A case study from the municipality of Banikoara, Benin*. The Economics of Land Degradation Initiative. [https://d1bf23g64f8xve.cloudfront.net/sites/default/files/downloads/best-practices/ELD\\_Benin.pdf](https://d1bf23g64f8xve.cloudfront.net/sites/default/files/downloads/best-practices/ELD_Benin.pdf)

- Wicker, A., Schmall, E., Raj, S., & Paton, E. (2022). That organic cotton t-shirt may not be as organic as you think. *The New York Times*. <https://www.nytimes.com/2022/02/13/world/organic-cotton-fraud-india.html>
- World Bank Group. (2022). *Is a global recession imminent?* <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/38019/Global-Recession.pdf>
- World Sustainability Organization. (2021). *Ethical and sustainable fashion hits the runway at Milan Fashion Week – Brazilian Fashion Houses launch Friend of the Earth’s Certified Collections*. <https://friendoftheearth.org/fr/sustainable-fashion-milan-brazilian-fashion-certified/>
- World Trade Organization. (2021). *Impacts of the COVID-19 pandemic on cotton and its value chains: The case of the C-4 and other LDCs*. [https://www.wto.org/english/tratop\\_e/agric\\_e/covidinpactstudyc4ldcscotton\\_e.pdf](https://www.wto.org/english/tratop_e/agric_e/covidinpactstudyc4ldcscotton_e.pdf)
- World Wildlife Fund. (2022). *Sustainable agriculture: Cotton*. <https://www.worldwildlife.org/industries/cotton>
- Wright, B. (2022). *Video interview: Is West Africa the next frontier for apparel sourcing?* Just Style. <https://www.just-style.com/interviews/video-interview-is-west-africa-the-next-frontier-for-apparel-sourcing/>

Vivek Voora, Cristina Larrea et Erika Luna ont préparé la première partie « Vue d'ensemble du marché » et Steffany Bermudez, Johanna Joy Farrell et Cristina Larrea la partie intitulée « Décryptage des prix du coton ».

Revue par les pairs : Judith Ganes et Valérie Vencatachellum.

### **Remerciements**

Nous tenons à reconnaître la contribution de Lucy Everett et de Jennah Landgraf qui ont aidé aux recherches sur les préférences de consommation durable dans les pays en développement et la collecte d'informations sur l'approvisionnement durable auprès des acheteurs de coton.

La série relative aux marchés de matières premières durables a pour objet de présenter une vue générale de la performance de ces marchés et certaines perspectives concernant les principales matières premières agricoles conformes à un certain nombre de normes volontaires de durabilité (NVD), sous l'angle de la production et de la consommation durables au niveau mondial. Chaque année, c'est un thème général différent qui est retenu, donnant lieu à l'élaboration de rapports particuliers, fournissant une vue actualisée du marché relatif à la matière première étudiée. Ces rapports sont élaborés de telle sorte qu'ils soient pertinents et accessibles à un large éventail de publics, entre autres les décideurs de la chaîne d'approvisionnement, les agents chargés de la passation des marchés, les décideurs politiques et les producteurs. La série s'appuie sur une publication conjointe de l'IISD, du Centre du commerce international (ITC) et de l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), intitulée *The State of Sustainable Markets 2021*, qui passe en revue plus d'une douzaine de normes de durabilité pour diverses matières premières.

Le présent Rapport sur le marché mondial du coton contient une analyse des tendances de la production et de la consommation, des flux commerciaux et d'autres questions importantes relatives à cette matière. Il se réfère aux données concernant la production de coton conforme aux NVD de l'année 2019, les plus récentes disponibles lorsque nous avons effectué l'analyse. Nous examinons également les prix et les marges dans le secteur du coton, en recherchant dans quelle mesure les NVD contribuent à la revalorisation des prix agricoles. Le rapport contient également quelques recommandations à l'intention des parties prenantes du secteur, dont celles chargées des NVD, afin d'aider les agriculteurs à augmenter le prix de leur coton et leurs revenus et à construire des systèmes de culture durables et résilients.

L'état des initiatives durables (State of Sustainability Initiatives, ou SSI) de l'IISD est un projet de recherche international qui vise à faire progresser les chaînes de valeur durables et inclusives. Depuis plus d'une décennie, des analyses axées sur les solutions et des dialogues crédibles ont été engagés dans le cadre de ce projet, consacrés notamment aux NVD et à la façon dont ces normes permettent d'avancer dans la voie du développement durable.

---

©2023 The International Institute for Sustainable Development  
Publié par l'Institut international du développement durable

#### Siège

111 Lombard Avenue, Suite 325  
Winnipeg, Manitoba  
Canada R3B 0T4

Tel: +1 (204) 958-7700  
Website: [www.iisd.org](http://www.iisd.org)  
Twitter: @IISD\_news

En collaboration avec ITC et FiBL



**FiBL**

Avec le soutien du gouvernement suédois



[iisd.org](http://iisd.org)

